PRIDE IN PARTNERSHIP

Creating Opportunity: The Liberal Plan for Canada (the Red Book) sets out a comprehensive plan to renew the partnership between Aboriginal peoples and the Government of Canada. Over the past three years, both groups have worked together to develop the tools with which Aboriginal peoples will become self-sufficient and self-governing. Efforts are concentrated in a number of key areas, including self-government, land claims, economic development, improved living conditions, education, and northern development.

Highlights

Royal Commission Agenda for Change

The Royal Commission on Aboriginal Peoples (RCAP) is proposing a 20-year agenda for change. After 178 days of public hearings, visits to 96 communities, and scores of research studies, the Commission concluded that the restoration of Aboriginal nations is the key to solving many of the problems facing Aboriginal communities. RCAP defines Aboriginal nations as "political and cultural groups with values and lifeways distinct from those of other Canadians."

This restoration must be based on a changed relationship between Aboriginal and non-Aboriginal people, said RCAP's Commissioners in their final, five-volume report. They also state that restoring Aboriginal nations will take more than just self-government; it will take land, economic vitality, and "whole, healthy, hopeful people."

Since the report was released in November 1996, the Government of Canada has been seriously reviewing the more than 400 recommendations – 89 of which are specifically directed at federal government jurisdictions, while the remainder involve provincial, territorial, and municipal governments and Aboriginal organizations – and assessing its role in implementing them. But this cannot be done in isolation.

The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) believes that it is extremely important that it work in partnership with First Nations. This sentiment is echoed by Ovide Mercredi, National Chief of the Assembly of First Nations, who said, "There has to be a political process that involves the federal government and First Nations on how we implement the report. That has to be the first step."

WHAT'S INSIDE

Honouring Aboriginal Veterans 2
Successful Youth Programs 3
Banking on First Nations 7
Davis Inlet Relocation Marks Renewed Hope for Future 8

Indian and Northern Affairs Canada / Affaires indiennes et du Nord Canada

Canada

The federal government agrees and is working to increase awareness of RCAP and its recommendations among First Nations and the general public. For example, the department has funded various initiatives, including:

- conferences at McGill University, University of Victoria, the Banff Management Centre, and elsewhere to promote dialogue on the report;
- speaking tours by the Commission Co-Chairs at symposia across the country; and
- assistance to the Assembly of First Nations with a three-day conference on RCAP that was held in Ottawa February 24 to 26.

The department will soon be having preliminary discussions with First Nations – DIAND wants to hear the early reactions of Aboriginal people and what recommendations they find pressing. Not all recommendations can be implemented immediately, and a consensus may be needed on **what** should be implemented.

The department also plans to fund sessions with provincial Aboriginal leaders soon to learn their views and the areas of the report on which they wish to concentrate.

The Minister of Indian Affairs and Northern Development, Ronald A. Irwin, called the report a valuable tool for Aboriginal leaders and all levels of government. "This will help us build on the progress we have already achieved," he said. "Canada considers Aboriginal peoples to be an essential component of Canadian society and addressing their concerns is a high priority. Progress will continue as we work in partnership with other government and Aboriginal groups on priority issues."

Honouring Aboriginal Veterans

Thousands of Aboriginal people enlisted in the Canadian army during the First World War. Many died in action. Numerous Aboriginal soldiers were decorated for bravery.

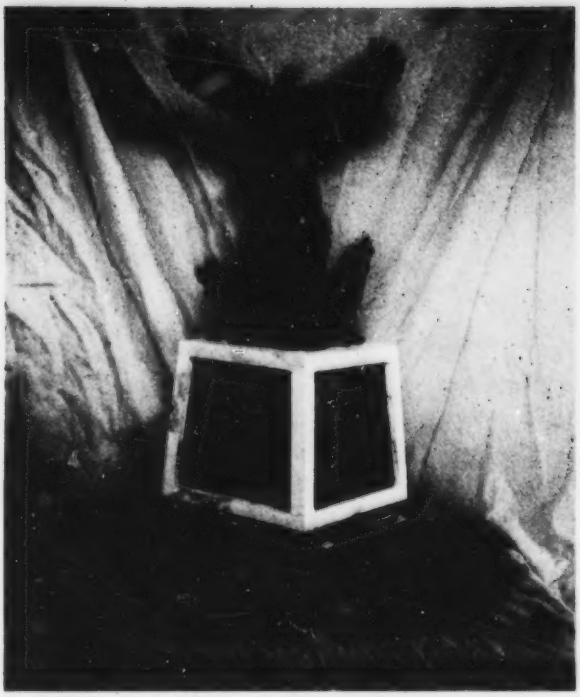

The bronze and stone monument commemorates the contributions of Aboriginal veterans to the Canadian Armed Forces.

Aboriginal people also responded to Canada's call to fight in the Second World War and volunteered for action in the Korean War. Many Aboriginal people continue to serve overseas today through Canada's participation in United Nations peacekeeping missions.

Today, the contributions of Aboriginal veterans to the Canadian Armed Forces are being honoured with a monument and scholarship fund. The monument's artist, Lloyd Piney, together with the President of the National Aboriginal Veterans Association Sam Sinclair and Minister Irwin, unveiled a maquette of the stone and bronze monument at the Canadian War Museum on November 4, 1996.

Each of the monument's four bronze panels will depict different periods in Canadian military history – World War I, World War II, the Korean War, and present-day peacekeeping. Aboriginal veterans have said that the establishment of a monument in honour of Aboriginal veterans will ensure that their contributions will never be forgotten.

The federal government has provided $80,000 in seed money to the National Aboriginal Veterans Association to fund the start-up costs for the monument, which will be erected near the War Memorial in downtown Ottawa. Sinclair estimates that his group will have to raise about $700,000 from individuals and corporations to pay for the construction and maintenance of the nine-metre structure. Senator Nick Taylor, Chairperson of the project's Financial Trust Committee, will assist in the fund-raising and oversee the accountability of the funds contributed to the project.

"I am honoured to have the opportunity to support this initiative and help bring to reality a great new landmark in Canada's capital celebrating Aboriginal veterans," said Senator Taylor.

The government has also provided $1.15 million to set up a scholarship fund for Status and Non-Status Indian, Inuit, and Métis post-secondary students in recognition of and tribute to Aboriginal veterans. Scholarships will be awarded to students engaged in fields of study that support and contribute to Aboriginal self-government and economic self-reliance. The Canadian Native Arts Foundation will administer the fund.

Proposed Act Paves the Way to Greater Control

Currently, if a First Nation wants to repair a road in its community, it must consult with the Minister of Indian Affairs and Northern Development before going ahead. This is just one of several outdated requirements in the 145-year-old *Indian Act*, under which First Nations must seek permission for actions most Canadians take for granted. That could all change, thanks to a new bill introduced in Parliament in December.

Bill C-79, the proposed *Indian Act Optional Modification Act*, is designed to give First Nations greater control over their day-to-day affairs. It is based on amendments developed with First Nations, after many chiefs asked for changes to the *Indian Act*. If the new legislation is passed, First Nations will have the choice whether to opt into the new act or remain subject to the *Indian Act*.

"The *Indian Act* is paternalistic, controlling, and outdated, and it badly needs to be addressed," said Minister Irwin. "Our long-term goal is to move away from the *Indian Act* through the implementation of self-government agreements. But until that is achieved, we have to address the realities of First Nations."

The parliamentary Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development is currently holding public hearings on the new legislation.

Successful Youth Programs Lead to New Opportunities

In 1996 DIAND launched three youth programs that provided unique and valuable experiences to Aboriginal youth. The programs were so successful, Minister Irwin proposes to add new youth programs and enhance the existing ones.

For example, the department's proposed First Nations and Inuit Youth Business Program will help First Nations and Inuit youth start up businesses in their communities. Working in collaboration with Aboriginal Business Canada, a branch of Industry Canada, the department will assist youth with small loans and mentoring support.

The proposed First Nations and Inuit Youth Housing Internship Program will give on-reserve First Nations and Inuit youth experience in the housing industry. The First Nations and Inuit Youth Work Experience Program will create job opportunities for out-of-school, unemployed First Nations and Inuit youth.

"The new programs will be designed to provide First Nations and Inuit communities with additional tools to boost employment opportunities, and this will be achieved through consultation with First Nations and Inuit leaders," said Minister Irwin. "We want these programs to be flexible so communities can shape the programs to meet their needs."

The department also plans to continue and improve the three youth programs it launched in 1996: the First Nations Schools Co-operative Education Program, the First Nations and Inuit Science and Technology Summer Camp Program, and the First Nations and Inuit Student Summer Career Placement Program.

In 1996, more than 5,000 Aboriginal youth benefited from the summer career placement and science camp programs. Furthermore, during the 1996-97 school year, 125 First Nations high schools across Canada established or expanded their co-operative education programs. These programs help students to gain valuable work experience and to recognize the importance of a good education to their future employment opportunities.

All these programs will be funded under Human Resources Development Canada's new Youth Employment Strategy. DIAND will receive $50 million over two years to build on past successes and create new and innovative opportunities for First Nations and Inuit youth.

Aboriginal youth in urban settings will also benefit from a summer employment program. Canadian Heritage's Young Canada Works for Aboriginal Youth program will create more than 300 summer jobs for young people at 112 Friendship Centres across the country.

Investing in the Future

Building Education — Brick by Brick

Over the past several months, many First Nations communities across the country have improved their on-reserve schools. These improvements will significantly affect the quality of education for youth of all ages.

For example, children from the Cross Lake First Nation in northern Manitoba will no longer have to leave their reserve to attend school. The First Nation has a new school that will meet the needs of the community's growing student population.

The Mikisew School will accommodate 355 children in nursery school, kindergarten, and Grades 5 through 8.

"The health and education of our children are of the greatest importance to our community," said Chief Sydney Garrioch. "The new school and our new water and sewer system will nurture the development of our children in mind, body, and spirit."

The Dakota Tipi First Nation, located near Portage La Prairie, Manitoba, will start constructing its new school in April 1997. The school will replace the reserve's existing temporary structure. The new building will accommodate 98 students, from nursery school through to Grade 12.

In Quebec, the Montagnais community of La Romaine has added four new classrooms to its school. The community will now be able to provide French immersion classes to children before they enter regular primary school. La Romaine is located northeast of Sept-Iles, on the north shore of the St. Lawrence River.

In northwestern Saskatchewan, the Makwa Sahgaiehcan First Nation opened its new school for children from kindergarten to Grade 12. "We can now provide our children with a wider range of educational opportunities and perhaps encourage many who did not finish school to return and complete their education," said Chief Ray Mitsuing.

Elsewhere in Saskatchewan, the Whitecap Dakota Sioux First Nation, near Saskatoon, and the Lac La Ronge Indian Band, near La Ronge, celebrated the opening of new schools.

In British Columbia, construction began on a new student-designed school that will reflect the rich history of the Coldwater First Nation. Coldwater's school principal, Janice Antoine, said the students came up with the initial *Si'stk-n*, a traditional pit-house design. They then worked with the architect and band council to modify the circular plans to save costs.

In Cape Breton, Nova Scotia, Minister Irwin participated in the opening of the Eskasoni First Nation's new school. An expansion added 21 new classrooms and a new gym, library, and computer laboratory to the elementary and junior high school.

Keeping Education Up to Date — and On-line

People interested in Aboriginal education will soon be able to share their ideas in cyberspace. Information on everything from Aboriginal language education to working with special-needs children will be available through a new virtual institute for First Nations education on the Internet.

The federal government is supporting the establishment of the First Nations Electronic Institute to enable Aboriginal education organizations across the country to share information, explore education issues, and develop joint projects. The idea is that access to this information will allow First Nations educators to build on the successes that already exist, rather than re-creating programs.

The institute is being set up on SchoolNet, which currently connects more than 7,000 schools and libraries across the country to the Internet. Under the SchoolNet program, the federal government is providing the funding to get more than 400 First Nations schools on-line by the end of the current school year.

Self-Government

Education Jurisdiction Transferred to Mi'kmaq of Nova Scotia

The Mi'kmaq have always known how to educate their youth. Now, thanks to a historic agreement signed by the Mi'kmaq Chiefs of Nova Scotia, Minister Irwin, and the Honourable John Savage, Premier of Nova Scotia, jurisdiction over education is back in the hands of the Mi'kmaq.

"Time has shown that we, the Mi'kmaq, knew best," said Chief Lindsay Marshall. "By virtue of this agreement, control returns to where it rightly belongs, to the Mi'kmaq. The future offers the bright aura of optimism; let us bid farewell to this era and embrace the start of another."

Under this agreement — the first agreement to transfer authority over education from the federal government to First Nations communities — the federal government will provide the Mi'kmaq with $140 million over a five-year period.

"This initiative established Aboriginal control of education in Nova Scotia and in that sense I believe it is consistent with the Royal Commission on Aboriginal Peoples' recommendations for more Aboriginal control of education systems and institutions," said Minister Irwin. "I am certain all First Nations in Canada will now look to the Mi'kmaq of Nova Scotia for leadership in this direction."

This agreement covers primary, elementary, and secondary-school education on reserves. It also covers post-secondary education funding for band members on and off reserves. The funding will also provide for the operation and maintenance of facilities, band administration, and capital.

"Nova Scotia has consistently made clear its solid commitment to making self-government more than just a dream for Aboriginal people," said Premier Savage. "Today's historic agreement brings that dream a step closer, by giving the Mi'kmaq community control of their education system on-reserve."

Alberta First Nations Discussing Education

As the Mi'kmaq were finalizing the agreement for the transfer of jurisdiction of education, Alberta First Nations were launching their own discussions concerning education negotiations.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

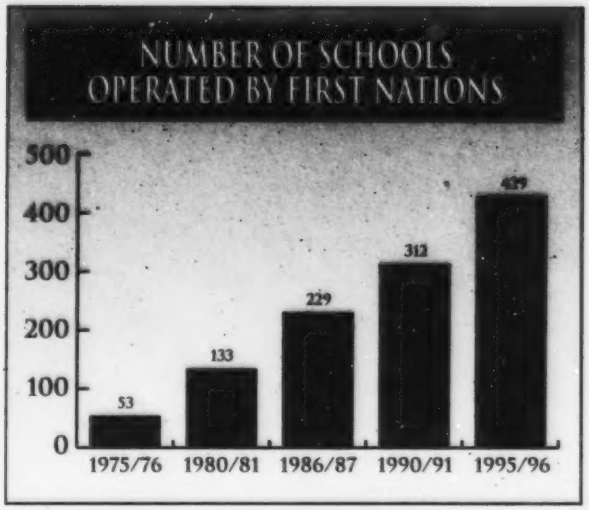

An important milestone was reached at the Alberta Chiefs' Summit that will give Alberta First Nations greater control over their children's futures. A signed agreement between Minister Irwin and the Summit members specifies that formal negotiations will start on the First Nations' obtaining jurisdiction over education.

"It is important to see these types of initiatives, as they are designed so that First Nations finally have control over their daily lives and the lives of their children," said Minister Irwin.

The goal of all the parties is to eventually reach a framework agreement that will establish First Nations' jurisdiction and authority over early-childhood to post-secondary education.

Saskatchewan Judge Appointed to Office of the Treaty Commissioner

The Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) has applauded the appointment of Judge David Arnot as the new Treaty Commissioner in Saskatchewan. Arnot was appointed to the Office of the Treaty Commissioner after a historic agreement to renew the office and expand its mandate was signed in October between the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the federal government.

The dramatic change in the mandate of the Office of the Treaty Commissioner will enable Arnot to facilitate self-government negotiations. He will also work with the FSIN and the federal government on areas where there are differing views of treaty rights and jurisdiction, such as child welfare, education, housing, health, and justice.

"Judge Arnot has earned respect for his commitment to justice for all people," said Chief Blaine Favel of the FSIN. "He will be a patient and learned voice to help guide us toward a renewal of treaty relations in the next millennium."

Land Claims

New Negotiators for Labrador Inuit Claim

A Carleton University law professor has been named the Chief Federal Negotiator for the Labrador Inuit Association (LIA) comprehensive land claim. James MacKenzie is working with the Labrador Inuit Association and the Government of Newfoundland and Labrador toward an agreement-in-principle by the end of March 1997. He is being assisted by Michael Whittington, a political science professor at Carleton University. Whittington is Associate Negotiator/Special Advisor to the Chief Federal Negotiator.

All negotiating parties have agreed to a joint work plan, and the LIA and the federal negotiating teams have relocated to St. John's to devote their full attention to claims negotiations.

The LIA claim is based on traditional and continuing use of Labrador and its offshore areas. Mineral discovery and developments at Voisey's Bay have added a new dimension to claims negotiations. The LIA has signed a Memorandum of Understanding with Canada, the province, and the Innu Nation on the environmental assessment process of mine and mill development at Voisey's Bay.

A Brief Guide to Land Claims

Indian people in many parts of Canada signed treaties with colonial, and later, Canadian governments before and after Confederation in 1867. No two treaties are identical, but they usually provide for certain rights, including annual payments, hunting, fishing, reserve lands, and other benefits.

However, many Aboriginal peoples in British Columbia, the Northwest Territories, Yukon, Ontario, Quebec, and Labrador never signed treaties. Comprehensive claims by these peoples are based on the concept of continuing Aboriginal rights and title. The objective is to negotiate modern treaties that provide clear and long-lasting definitions of rights to land and resources. Agreements may include full ownership of certain lands, guaranteed hunting and fishing rights, financial benefits, and participation in land, water, wildlife, and environmental management. Self-government agreements are often negotiated at the same time as comprehensive land claims.

Specific claims arise from claims that the federal government did not fulfil its obligations spelled out in treaties and other legislation, especially as they relate to the management of land and other assets. **Treaty land entitlement claims** arise because many First Nations groups in Western Canada did not receive the full amount of land they were entitled to under treaties.

Land Claims Update

An overview of some of the land claims the department is currently negotiating.

First Nations in British Columbia (BC) are moving forward in negotiating modern treaties with the federal and provincial governments. Eighteen of the 46 First Nations involved in the BC treaty process are now negotiating agreements-in-principle, after having completed framework agreements that outline topics and procedures for further negotiations. Among the groups that recently completed framework agreements are the Yekootche, Lheit Lit'en, Ts'kw'aylaxw, Nanaimo, Klahoose, and Yale First Nations; the Te'mexw Treaty Association; and the Tsay Keh Dene Band.

The public is invited to observe all open main table negotiating sessions, including the negotiations toward a final agreement with the Nisga'a. The Nisga'a Tribal Council signed an agreement-in-principle with the federal and provincial governments in March 1996, which will serve as the foundation for BC's first modern-day treaty.

Several new agreements in Saskatchewan are allowing First Nations to acquire new land for their reserves. For example, the Peter Ballantyne Cree Nation and the Sweetgrass First Nation acquired new land under the 1992 Saskatchewan Treaty Land Entitlement (TLE) Framework Agreement. This agreement settles a land debt owed to 25 Saskatchewan First Nations that did not receive all the land they were entitled to under their treaties. In a separate Special Claim Agreement, the Treaty No. 4 First Nations acquired approximately three hectares of land in the Town of Fort Qu'Appelle. This land will restore the treaty grounds where members traditionally met for spiritual and cultural gatherings.

In Fort Smith, NWT, the South Slave Métis Tribal Council and the federal and territorial governments signed a framework agreement that outlines the topics and procedures for negotiations. They will address the concerns and interests of the South Slave Métis who are not participating in the region's specific claims process.

Economic Development

First Nations Venture Is Money in the Bank

Aboriginal people are banking on themselves. Canada's first Aboriginal bank is scheduled to open in Saskatoon this year. The First Nations Bank of Canada is the result of a business partnership between the Saskatchewan Indian Equity Foundation, a branch of the Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN), and the Toronto Dominion Bank (TD).

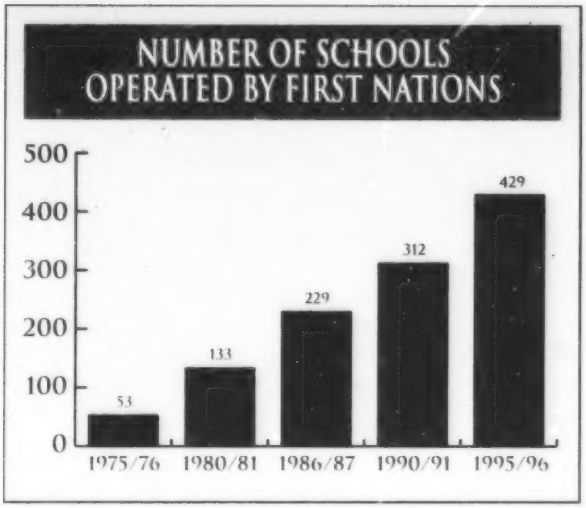

An important milestone was reached at the Alberta Chiefs' Summit that will give Alberta First Nations greater control over their children's futures. A signed agreement between Minister Irwin and the Summit members specifies that formal negotiations will start on the First Nations' obtaining jurisdiction over education.

"It is important to see these types of initiatives, as they are designed so that First Nations finally have control over their daily lives and the lives of their children," said Minister Irwin.

The goal of all the parties is to eventually reach a framework agreement that will establish First Nations' jurisdiction and authority over early-childhood to post-secondary education.

Saskatchewan Judge Appointed to Office of the Treaty Commissioner

The Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) has applauded the appointment of Judge David Arnot as the new Treaty Commissioner in Saskatchewan. Arnot was appointed to the Office of the Treaty Commissioner after a historic agreement to renew the office and expand its mandate was signed in October between the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the federal government.

The dramatic change in the mandate of the Office of the Treaty Commissioner will enable Arnot to facilitate self-government negotiations. He will also work with the FSIN and the federal government on areas where there are differing views of treaty rights and jurisdiction, such as child welfare, education, housing, health, and justice.

"Judge Arnot has earned respect for his commitment to justice for all people," said Chief Blaine Favel of the FSIN. "He will be a patient and learned voice to help guide us toward a renewal of treaty relations in the next millennium."

Land Claims

New Negotiators for Labrador Inuit Claim

A Carleton University law professor has been named the Chief Federal Negotiator for the Labrador Inuit Association (LIA) comprehensive land claim. James MacKenzie is working with the Labrador Inuit Association and the Government of Newfoundland and Labrador toward an agreement-in-principle by the end of March 1997. He is being assisted by Michael Whittington, a political science professor at Carleton University. Whittington is Associate Negotiator/Special Advisor to the Chief Federal Negotiator.

All negotiating parties have agreed to a joint work plan, and the LIA and the federal negotiating teams have relocated to St. John's to devote their full attention to claims negotiations.

The LIA claim is based on traditional and continuing use of Labrador and its offshore areas. Mineral discovery and developments at Voisey's Bay have added a new dimension to claims negotiations. The LIA has signed a Memorandum of Understanding with Canada, the province, and the Innu Nation on the environmental assessment process of mine and mill development at Voisey's Bay.

A Brief Guide to Land Claims

Indian people in many parts of Canada signed treaties with colonial, and later, Canadian governments before and after Confederation in 1867. No two treaties are identical, but they usually provide for certain rights, including annual payments, hunting, fishing, reserve lands, and other benefits.

However, many Aboriginal peoples in British Columbia, the Northwest Territories, Yukon, Ontario, Quebec, and Labrador never signed treaties. **Comprehensive claims** by these peoples are based on the concept of continuing Aboriginal rights and title. The objective is to negotiate modern treaties that provide clear and long-lasting definitions of rights to land and resources. Agreements may include full ownership of certain lands, guaranteed hunting and fishing rights, financial benefits, and participation in land, water, wildlife, and environmental management. Self-government agreements are often negotiated at the same time as comprehensive land claims.

Specific claims arise from claims that the federal government did not fulfil its obligations spelled out in treaties and other legislation, especially as they relate to the management of land and other assets. **Treaty land entitlement claims** arise because many First Nations groups in Western Canada did not receive the full amount of land they were entitled to under treaties.

Land Claims Update

An overview of some of the land claims the department is currently negotiating.

First Nations in British Columbia (BC) are moving forward in negotiating modern treaties with the federal and provincial governments. Eighteen of the 46 First Nations involved in the BC treaty process are now negotiating agreements-in-principle, after having completed framework agreements that outline topics and procedures for further negotiations. Among the groups that recently completed framework agreements are the Yekootche, Lheit Lit'en, Ts'kw'aylaxw, Nanaimo, Klahoose, and Yale First Nations; the Te'mexw Treaty Association; and the Tsay Keh Dene Band.

The public is invited to observe all open main table negotiating sessions, including the negotiations toward a final agreement with the Nisga'a. The Nisga'a Tribal Council signed an agreement-in-principle with the federal and provincial governments in March 1996, which will serve as the foundation for BC's first modern-day treaty.

Several new agreements in Saskatchewan are allowing First Nations to acquire new land for their reserves. For example, the Peter Ballantyne Cree Nation and the Sweetgrass First Nation acquired new land under the 1992 Saskatchewan Treaty Land Entitlement (TLE) Framework Agreement. This agreement settles a land debt owed to 25 Saskatchewan First Nations that did not receive all the land they were entitled to under their treaties. In a separate Special Claim Agreement, the Treaty No. 4 First Nations acquired approximately three hectares of land in the Town of Fort Qu'Appelle. This land will restore the treaty grounds where members traditionally met for spiritual and cultural gatherings.

In Fort Smith, NWT, the South Slave Métis Tribal Council and the federal and territorial governments signed a framework agreement that outlines the topics and procedures for negotiations. They will address the concerns and interests of the South Slave Métis who are not participating in the region's specific claims process.

Economic Development

First Nations Venture Is Money in the Bank

Aboriginal people are banking on themselves. Canada's first Aboriginal bank is scheduled to open in Saskatoon this year. The First Nations Bank of Canada is the result of a business partnership between the Saskatchewan Indian Equity Foundation, a branch of the Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN), and the Toronto Dominion Bank (TD).

The First Nations Bank will offer a full range of banking, administration, and financial support services. Four of its five employees will be Aboriginal.

The bank will succeed "because it is a business venture running on business principles under the leadership of good bankers," said TD Chairman Richard Thomson.

For the first 10 years, the new bank will operate with the assistance of the Toronto Dominion Bank. After that it will operate as a separate entity. The Chief of the FSIN, Blaine Favel, says investment in the bank will be open to First Nations all across the country.

"The road to political self-determination, the road to self-government, is directly linked...to the role of economic development," said Favel.

Both Prime Minister Jean Chrétien and Minister Irwin were present at TD's downtown headquarters in Toronto for the ceremonial launch of the new chartered bank.

"Sewing" the Seeds of New Profits

The Goodfish Lake Sewing and Garment Company is projecting an increase in profits from its plan to outfit construction workers in Fort McMurray, Alberta. Owned by the Whitefish (Goodfish) Lake First Nation, the company is expanding by adding a new product line for the construction market.

The company manufactures fire-retardant work wear and winter and summer work clothing for the petrochemical industry. It also has an industrial drycleaning and laundering plant, which cleans industrial work wear and provides laundering facilities for the work camps.

The new product line will create 15 additional jobs for the business, which currently has 25 full-time and five part-time staff members at its factory. Nearly all of the employees are Aboriginal. The new product line is expected to increase sales by 50 percent.

The Department of Indian Affairs and Northern Development gave the First Nation $450,000 to help with the factory expansion, and the First Nation contributed $230,000.

Improving Conditions

Relocation Marks Renewed Hope for Future

For the Mushuau Innu of Davis Inlet, relocation spells hope. In November, the community signed an agreement with the federal government to relocate the community to Natuashish (Little Sango Pond) on the Labrador mainland.

"The relocation agreement is a great achievement for all our people, but especially for the Elders who have been struggling for 30 years to build a better future," said former Mushuau Innu Chief Katie Rich.

The Mushuau Innu were moved to the island community of Davis Inlet in 1967 by the Newfoundland government. Several tragedies in the early 1990s focused national and international attention on the health and social problems in the community.

The Mushuau Innu believe that the move will help them renew their community and strengthen their cultural traditions. Historically, Natuashish was a traditional gathering place of the Mushuau Innu, and it is also closer to caribou hunting grounds.

Building the new community will take approximately five years and will generate needed jobs and training. For the past three years, the Mushuau Innu have been preparing themselves for these jobs through training in construction and other related trades.

When completed, the new community will have a band office, fire hall, police station, nursing facility, and about 100 homes. It will also have a water and sewage system, wharf, and airstrip.

Safety First: Improving Basic Services in Communities

Across the country, work is under way to improve the delivery of clean water and sewage services in Aboriginal communities.

In Ontario, a $126-million amendment to the Canada-Ontario Infrastructure/Retrofit Agreement will provide electricity and basic water and sewage services to an additional 14 northern First Nations communities.

Also in Ontario, the Temagami First Nation is designing a $3.5-million piped-water and sewage servicing project to provide its community with safe and reliable water and sewage-disposal systems. Temagami First Nation Chief James Twain hopes the project will alleviate some of the community's health problems. "For years, we have been using the lake for our drinking water, and it has been good to us. But recently the lake has become contaminated," he said.

In Quebec, the Waskaganish Cree community will relocate its water intake facility further upstream on the Rupert River to complete the process of providing the community with clean water again. The Wemotaci and Kipawa First Nations will also receive funding for community improvements.

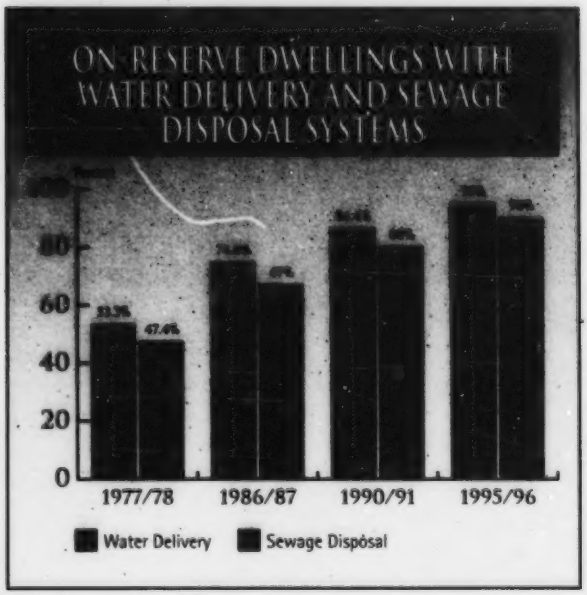

The Grand Rapids First Nation community in Manitoba and the Muskoday First Nation of Saskatchewan recently completed their water and sewage projects.

New projects have also been funded for the Grandmother's Bay Reserve in northern Saskatchewan, the Chipewyan Prairie First Nation in northern Alberta, and the communities of Mayo and Pelly in the Yukon.

Strengthening the Foundations of First Nations Housing

Fifteen years ago living conditions in many First Nations communities were appalling. Only one in two houses on Canadian reserves had safe drinking water while fewer than half had flush toilets. These are basic services Canadians take for granted. However, for much of the 20th century First Nations communities have existed without these basic services.

Overcrowding and poor living conditions contribute to a variety of social ills. Inadequate and substandard housing continues to hinder the healthy development of Indian reserves and isolated and remote communities. The situation is improving somewhat: In 1981 one third of houses on reserves had more than one person per room; in 1991, one in five dwellings had more than one person per room. However, on average Canadians enjoy much better conditions – the national average for homes with more than one person per room is only one in 100.

In 1997-1998, the federal government will provide approximately $331 million (DIAND, $219 million; Canada Mortgage and Housing Corporation, $112 million) for on-reserve housing.

Last year the federal government redirected $140 million from existing resources to maintain and upgrade existing housing and build new housing over five years. This year an additional $20 million has been redirected from existing resources for the housing needs of a growing First Nations population. In Ontario, for example, 20 communities have developed community-based projects. They plan

Safety First: Improving Basic Services in Communities

Across the country, work is under way to improve the delivery of clean water and sewage services in Aboriginal communities.

In Ontario, a $126-million amendment to the Canada-Ontario Infrastructure/Retrofit Agreement will provide electricity and basic water and sewage services to an additional 14 northern First Nations communities.

Also in Ontario, the Temagami First Nation is designing a $3.5-million piped-water and sewage servicing project to provide its community with safe and reliable water and sewage-disposal systems. Temagami First Nation Chief James Twain hopes the project will alleviate some of the community's health problems. "For years, we have been using the lake for our drinking water, and it has been good to us. But recently the lake has become contaminated," he said.

In Quebec, the Waskaganish Cree community will relocate its water intake facility further upstream on the Rupert River to complete the process of providing the community with clean water again. The Wemotaci and Kipawa First Nations will also receive funding for community improvements.

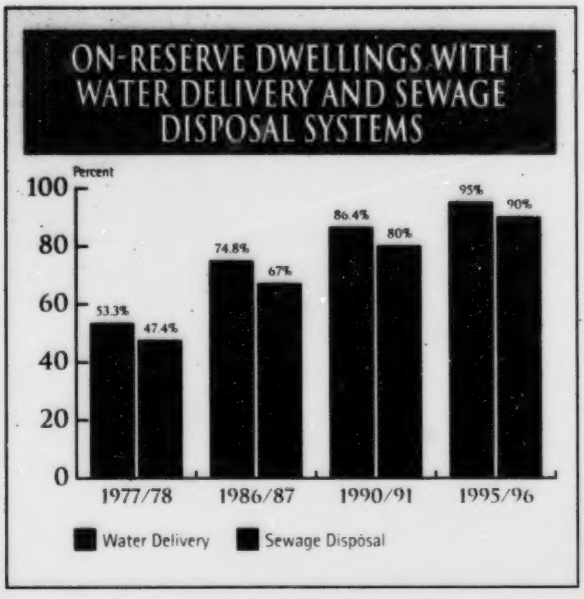

The Grand Rapids First Nation community in Manitoba and the Muskoday First Nation of Saskatchewan recently completed their water and sewage projects.

New projects have also been funded for the Grandmother's Bay Reserve in northern Saskatchewan, the Chipewyan Prairie First Nation in northern Alberta, and the communities of Mayo and Pelly in the Yukon.

Strengthening the Foundations of First Nations Housing

Fifteen years ago living conditions in many First Nations communities were appalling. Only one in two houses on Canadian reserves had safe drinking water while fewer than half had flush toilets. These are basic services Canadians take for granted. However, for much of the 20th century First Nations communities have existed without these basic services.

Overcrowding and poor living conditions contribute to a variety of social ills. Inadequate and substandard housing continues to hinder the healthy development of Indian reserves and isolated and remote communities. The situation is improving somewhat: In 1981 one third of houses on reserves had more than one person per room; in 1991, one in five dwellings had more than one person per room. However, on average Canadians enjoy much better conditions – the national average for homes with more than one person per room is only one in 100.

In 1997-1998, the federal government will provide approximately $331 million (DIAND, $219 million; Canada Mortgage and Housing Corporation, $112 million) for on-reserve housing.

Last year the federal government redirected $140 million from existing resources to maintain and upgrade existing housing and build new housing over five years. This year an additional $20 million has been redirected from existing resources for the housing needs of a growing First Nations population. In Ontario, for example, 20 communities have developed community-based projects. They plan

to build over 900 houses and renovate approximately 1,900 houses. These grass-roots projects are expected to generate 540 jobs in First Nations communities across the province. In Quebec, the Wemotaci First Nation, north of Trois-Rivières, will receive additional funds to complete its five-year plan to construct 60 houses and renovate 52 others.

Communities Clean Up Soil and Air

Two years of hard work have transformed a PCB-contaminated site near Iqaluit to its former beauty. Before the $6-million clean-up project, the site was home to Upper Base, an abandoned US military base. Now, Iqaluit residents can enjoy a cleaner environment and a clear view of rolling hills and Arctic vegetation, thanks to the collective efforts of the federal government, Aboriginal organizations, scientists, northern contractors, and the people of Iqaluit themselves.

Upper Base was once a sprawling complex about 3.5 kilometres north of Iqaluit on Baffin Island. The military base was built during the 1950s as part of the North American radar surveillance system. It was abandoned in 1974 and over time the site gradually deteriorated. In 1994, scientists were brought in to conduct a thorough environmental assessment and found Upper Base to be one of the most heavily contaminated sites in the North.

The clean-up involved removing PCB-contaminated soils, removing and disposing of asbestos, demolishing buildings, and constructing a new landfill for the demolition waste and asbestos materials. Local people were hired and trained for the project. The clean-up was carried out under the federal government's Arctic Environmental Strategy.

Meanwhile, in northern Saskatchewan, the federal government is working to clean up land at Pelican Narrows and on the Fond du Lac First Nation Reserve. The land has been contaminated by hydrocarbons as the result of improper handling of fuel over a period of several years. The land being cleaned up at Pelican Narrows is Crown land that has been selected by the Peter Ballantyne First Nation under Treaty Land Entitlement.

In the Yukon, a new law passed by the federal government will include environmental protection in mining legislation for the first time. The new law establishes a system of approvals for activities ranging from minor environmental disturbances to significant environmental impacts.

Northern Development

Professor Makes Progress on Permafrost

An engineering professor's ground-breaking research has won him the Northern Science Award. Dr. Branko Ladanyi, from the University of Montreal, won the award for his 25 years' work in soil research and structural design for northern regions.

Ladanyi, co-founder of the Northern Engineering Centre of École Polytechnique, conducted research in the Northwest Territories, the Yukon, northern Newfoundland, Quebec, and Manitoba. This research led to improved field investigation methods for frozen soils and ice and to improved civil engineering design.

Such research is crucial for proper construction in areas of permafrost, where the ground is permanently frozen. Heat from buildings can thaw the ground, allowing structures to sink.

The methods Ladanyi developed have been used in Canada, the United States, Scandinavia, Russia, and China.

The Northern Science Award is presented annually. It consists of a commemorative medal and a $4,500 award.

Training the Future Managers of Nunavut

Nicole Campaugh of Rankin Inlet and Patrick Tagoona of Iqaluit are two of the people likely to have a role in running the new Nunavut Territory. They are part of a group of nine Inuit trainees taking part in a nationwide three-year program to develop managers for the new territory. Nunavut will be created out of the eastern portion of the Northwest Territories in 1999 as a result of the Nunavut Land Claim Agreement.

Under the management program, Campaugh and Tagoona are in their first of three 10-month work assignments with senior managers from the Department of Indian Affairs and Northern Development. The trainees will be learning key public service skills in areas such as finance, human resources, policy, and project management.

Between their work assignments, they will attend two-week management education sessions at Nunavut Arctic College in Rankin Inlet.

This is just one of the many initiatives designed to increase the number of Inuit trained to meet the employment opportunities in the new Nunavut Territory. For example, DIAND has also created and is funding six new training positions in DIAND's NWT region for Inuit from Nunavut.

In a separate initiative, the Nunavut Unified Human Resource Development Strategy was announced by the federal government, the Government of the Northwest Territories, and the Nunavut Tunngavik Inc. in September 1996. This four-year strategy pulls together existing training and education programs and outlines new initiatives.

Greater First Nations Control Over Land Proposed

Two bills before Parliament aim to give Aboriginal peoples a greater say in managing their land and resources.

In the Northwest Territories, Bill C-80, the proposed *Mackenzie Valley Resource Management Act*, would give Aboriginal peoples and northerners a greater say in decisions affecting their lands. The Act would create management boards to coordinate environmental assessment and land and water regulation in the Mackenzie Valley. The boards, half of whose members would be chosen by First Nations, are part of the implementation of the Gwich'in and Sahtu Land Claim Agreements.

Bill C-75, the proposed *First Nations Land Management Act*, would give 14 First Nations across the country local control of land management. The Act would allow First Nations, such as the Squamish First Nation in British Columbia, to opt out of the land management sections of the *Indian Act* and establish their own regimes to manage land and resources.

"For these 14 First Nations, it is one significant step closer toward full self-government and leaving behind the *Indian Act*," said Minister Irwin.

Constitution for a New Territory

Public consultations are under way on a new constitution for the Western Northwest Territories. In 1999, the Northwest Territories (NWT) will be divided in two; the eastern portion will become the Nunavut Territory, and the western portion, the Western Northwest Territories.

Currently, the NWT is governed by the *Northwest Territories Act*. Nunavut will be governed by the *Nunavut Act*. A draft constitutional proposal for the Western NWT was recently developed and released to stimulate public discussion.

"This is an important opportunity for the people of the North to redefine a Western Northwest Territories and to develop a new constitution that will address their unique needs and aspirations," said Minister Irwin.

A New First Nation for the NWT

Achieving official band status is a tremendous success for the approximately 100 members of the community of Snare Lake (Wekweti), NWT, according to its chief, Joseph Judas. The newest band in the Northwest Territories is located 195 air kilometres north of Yellowknife.

"The establishment of the Dechi Laot'i First Nation as a full partner of the Dogrib Nation under Treaty 11 confirms our equal place in self-government and land claims negotiations," said Chief Judas.

Canada's First Diamond Mine Gets Go-ahead

Canada's first diamond mine is one step closer to reality. BHP Diamonds Inc. now has full support of the federal and Northwest Territories governments to proceed with its multi-billion dollar mine in Lac de Gras in the Northwest Territories, north of Yellowknife. BHP received approval from the Environmental Assessment Review Panel and has obtained the major licences it needs to begin construction.

BHP and the federal and NWT governments have signed an environmental agreement to protect the unique Arctic environment and have agreed to set up an independent environmental monitoring agency. Work is also under way to complete a protected area strategy by 1998.

A number of impact and benefit agreements between BHP and key Aboriginal groups that will be affected by the mine have been concluded. The company is committed to Aboriginal preference in hiring and on-site training to maximize Aboriginal employment.

The mine is expected to employ about 1,000 people during the two-year construction phase and about 830 people annually during its 25-year operational life. It is also expected to create about 640 spin-off jobs. It is estimated that this mine alone will reduce unemployment in the NWT by 10 percent, contribute an average of $39 million annually to the territorial economy, and increase Canada's Gross Domestic Product by about $6 billion.

Circumpolar Co-operation

Canada and Greenland have pledged to increase trade and cultural exchanges. The commitment to increase relations came out of meetings in Nuuk among Greenland Premier Lars Emil Johansen, members of his home rule government, and Canadian northern political and business leaders.

There are plans to increase economic, cultural, and other ties between Greenland, the future government of Nunavut, and the Inuit of Nunavut and Nunavik (Northern Quebec). The home rule government in Greenland will share information on its experiences that will help in the planning and implementation of Nunavut and Nunavik. There are also plans for enhanced collaboration on circumpolar affairs; in particular, environmental and wild fur harvesting issues.

Yukon Geological Survey Results

Mining makes a huge payoff to the Yukon economy:

- Mineral exploration and development infused a record $110 million into the Yukon economy in 1996.
- Half of the Yukon's mining investments were spent on exploration and half on development, which suggests that the mining industry in the territory will continue to expand for the foreseeable future.
- Five new mining projects currently at the pre-feasibility stage have the potential to create 700 new jobs.
- Yukon's 1996 mineral production was worth approximately half a billion dollars.
- In 1996, two new mines went into production; 220 new mining jobs were created; and almost 20,000 new mineral claims were staked.

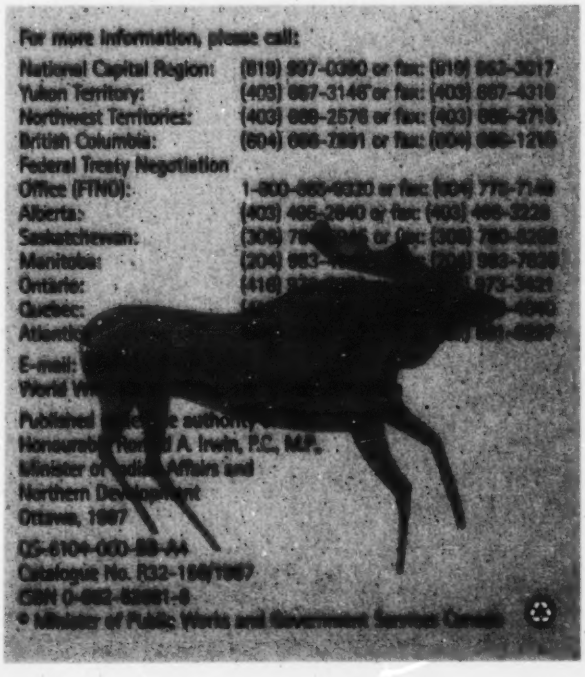

Canada's First Diamond Mine Gets Go-ahead

Canada's first diamond mine is one step closer to reality. BHP Diamonds Inc. now has full support of the federal and Northwest Territories governments to proceed with its multi-billion dollar mine in Lac de Gras in the Northwest Territories, north of Yellowknife. BHP received approval from the Environmental Assessment Review Panel and has obtained the major licences it needs to begin construction.

BHP and the federal and NWT governments have signed an environmental agreement to protect the unique Arctic environment and have agreed to set up an independent environmental monitoring agency. Work is also under way to complete a protected area strategy by 1998.

A number of impact and benefit agreements between BHP and key Aboriginal groups that will be affected by the mine have been concluded. The company is committed to Aboriginal preference in hiring and on-site training to maximize Aboriginal employment.

The mine is expected to employ about 1,000 people during the two-year construction phase and about 830 people annually during its 25-year operational life. It is also expected to create about 640 spin-off jobs. It is estimated that this mine alone will reduce unemployment in the NWT by 10 percent, contribute an average of $39 million annually to the territorial economy, and increase Canada's Gross Domestic Product by about $6 billion.

Circumpolar Co-operation

Canada and Greenland have pledged to increase trade and cultural exchanges. The commitment to increase relations came out of meetings in Nuuk among Greenland Premier Lars Emil Johansen, members of his home rule government, and Canadian northern political and business leaders.

There are plans to increase economic, cultural, and other ties between Greenland, the future government of Nunavut, and the Inuit of Nunavut and Nunavik (Northern Quebec). The home rule government in Greenland will share information on its experiences that will help in the planning and implementation of Nunavut and Nunavik. There are also plans for enhanced collaboration on circumpolar affairs; in particular, environmental and wild fur harvesting issues.

Yukon Geological Survey Results

Mining makes a huge payoff to the Yukon economy:

- Mineral exploration and development infused a record $110 million into the Yukon economy in 1996.
- Half of the Yukon's mining investments were spent on exploration and half on development, which suggests that the mining industry in the territory will continue to expand for the foreseeable future.
- Five new mining projects currently at the pre-feasibility stage have the potential to create 700 new jobs.
- Yukon's 1996 mineral production was worth approximately half a billion dollars.
- In 1996, two new mines went into production; 220 new mining jobs were created; and almost 20,000 new mineral claims were staked.

For more information, please call:

National Capital Region:	(819) 997-0380 or fax: (819) 953-3017
Yukon Territory:	(403) 667-3146 or fax: (403) 667-4319
Northwest Territories:	(403) 669-2576 or fax: (403) 669-2715
British Columbia:	(604) 666-7891 or fax: (604) 666-1210
Federal Treaty Negotiation Office (FTNO):	1-800-665-9320 or fax: (604) 775-7149
Alberta:	(403) 495-2840 or fax: (403) 495-3228
Saskatchewan:	(306) 780-5945 or fax: (306) 780-8263
Manitoba:	(204) 983-4692 or fax: (204) 983-7820
Ontario:	(416) 973-7054 or fax: (416) 973-3421
Quebec:	(418) 648-7551 or fax: (418) 648-4040
Atlantic:	(902) 661-6233 or fax: (902) 661-6237

E-mail: InfoPubs@inac.gc.ca
World Wide Web address: http://www.inac.gc.ca

Published under the authority of the
Honourable Ronald A. Irwin, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development
Ottawa, 1997

QS-6104-000-BB-A4
Catalogue No. R32-156/1997
ISBN 0-662-62681-8
© Minister of Public Works and Government Services Canada

UNE SOURCE DE FIERTÉ :

LE PARTENARIAT

Pour la création d'emplois, pour la relance économique : le plan d'action libéral pour le Canada (le Livre rouge) présente un plan détaillé pour renouveler le partenariat entre les populations autochtones et le gouvernement du Canada. Au cours des trois dernières années, les deux parties ont travaillé ensemble pour mettre au point des outils qui permettront aux peuples autochtones d'atteindre l'autosuffisance et l'autonomie gouvernementale. Les efforts concertés portent sur un certain nombre de domaines importants, comme l'autonomie gouvernementale, les revendications territoriales, le développement économique, l'amélioration des conditions de vie et le développement du Nord.

Faits saillants

La Commission royale préconise des changements

La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) propose une série de changements échelonnés sur 20 ans. Après avoir tenu 178 journées d'audiences publiques, visité 96 collectivités et réalisé de nombreuses études, la Commission a conclu que le rétablissement des nations autochtones représentait la solution clé à plusieurs des problèmes auxquels font face les collectivités autochtones. La CRPA définit les nations autochtones comme étant « des groupes politiques et culturels qui se distinguent des autres Canadiens par leurs valeurs et leur mode de vie ».

Le rétablissement devra reposer sur une relation renouvelée entre les Autochtones et les non-Autochtones, soutiennent les commissaires, dans leur rapport final paru en cinq volumes. Ils ont aussi ajouté que le rétablissement des nations autochtones nécessitera plus que l'autonomie gouvernementale; il faudra aussi des terres, du dynamisme économique ainsi qu'un « peuple sain, entier et optimiste ».

Depuis la parution du rapport en novembre 1996, le gouvernement du Canada procède à une étude approfondie des quelque 400 recommandations, dont 89 concernent directement les compétences fédérales, tandis que les autres s'adressent aux instances provinciales, territoriales et municipales ainsi qu'aux organisations autochtones. Le gouvernement évalue le rôle qu'il doit jouer dans la mise en oeuvre de ces recommandations, reconnaissant qu'il ne peut pas agir seul.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est convaincu de l'importance cruciale de travailler en partenariat avec les Premières nations. Cette conviction est partagée par Ovide Mercredi, chef national de l'Assemblée des Premières nations, qui a déclaré : « Il nous faut un processus politique auquel participent le gouvernement fédéral et les Premières nations pour définir comment mettre en oeuvre les recommandations du rapport. Il s'agit là de la première étape à franchir ».

Le gouvernement fédéral en convient et travaille à sensibiliser davantage les Premières nations et le

EN BREF...

Les anciens combattants autochtones à l'honneur 2

Des programmes [illegible] remportent [illegible] 3

Les Premières nations ouvrent leur propre banque 7

La réinstallation de Davis Inlet : en marche vers le renouveau 8

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Canada

grand public à la CRPA et à ses recommandations. Ainsi, le Ministère a financé diverses activités, notamment :

- la tenue de conférences à l'Université McGill, à l'Université de Victoria, au Centre de gestion de Banff et ailleurs, afin de favoriser le dialogue au sujet du rapport;
- les déplacements des deux coprésidents de la CRPA, qui ont prononcé des allocutions à divers symposiums dans le pays tout entier;
- la participation de l'Assemblée des Premières nations à une conférence de trois jours sur la Commission, qui s'est tenue à Ottawa du 24 au 26 février.

Le Ministère amorcera bientôt des discussions préliminaires avec les Premières nations, car il souhaite connaître les premières réactions des peuples autochtones au rapport ainsi que les recommandations qui leur semblent les plus urgentes. Il n'est pas possible de donner suite à toutes les recommandations dans l'immédiat et il faudra peut-être en arriver à un consensus afin de déterminer les secteurs où il faudra agir.

Le Ministère prévoit aussi organiser des sessions avec les dirigeants autochtones provinciaux pour connaître leurs points de vue et les aspects du rapport sur lesquels ils souhaitent se concentrer.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a décrit le rapport comme un outil précieux pour les dirigeants autochtones et tous les niveaux de gouvernement. « Ce rapport nous aidera à bâtir l'avenir à partir de ce que nous avons déjà accompli », a-t-il ajouté. Le Canada croit que les Autochtones constituent une composante essentielle de la société canadienne, et répondre à leurs préoccupations fait partie de nos plus grandes priorités. Le progrès se poursuivra grâce à notre travail en collaboration avec les autres gouvernements et les groupes d'Autochtones au sujet des questions d'importance. »

Hommage aux anciens combattants autochtones

Des milliers d'Autochtones se sont enrôlés dans l'armée canadienne lors de la Première Guerre mondiale. Beaucoup d'entre eux sont morts au combat et de nombreux soldats autochtones ont été décorés pour leur courage.

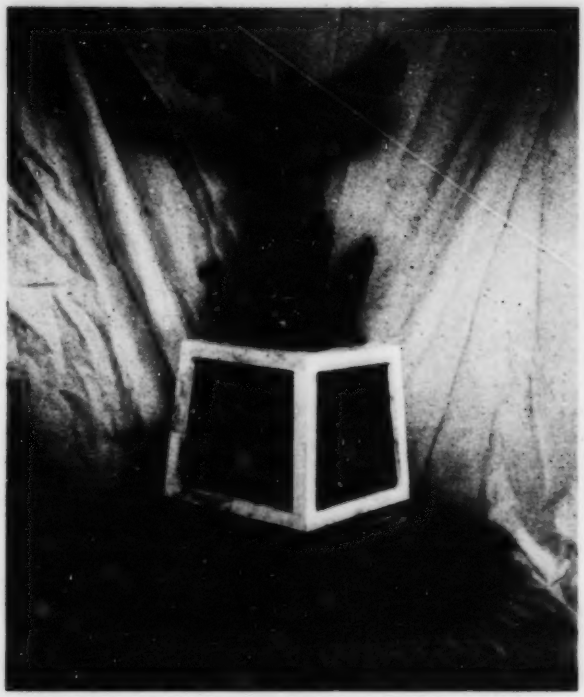

Le monument de bronze et de pierre rend hommage à la contribution des anciens combattants autochtones au sein des Forces armées canadiennes.

Les Autochtones ont de nouveau répondu à l'appel du Canada lors de la Seconde Guerre mondiale et ils ont également pris part à la guerre de Corée. Et nombreux sont ceux qui continuent aujourd'hui à servir outre-mer dans les missions de paix des Nations Unies auxquelles le Canada participe.

Nous rendons hommage aujourd'hui à la contribution des anciens combattants autochtones aux Forces armées canadiennes par l'édification d'un monument et la création d'une bourse d'études. L'artiste qui a conçu le monument, Lloyd Pinay, ainsi que le président de l'Association nationale des anciens combattants autochtones, Sam Sinclair, et le ministre Irwin ont dévoilé, le 4 novembre 1996, une maquette du monument en pierre et en bronze au Musée canadien de la guerre.

Chacun des quatre panneaux de bronze du monument dépeindra une époque différente de l'histoire militaire canadienne : la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée et les missions contemporaines de paix. Des anciens combattants autochtones ont déclaré que l'édification d'un monument en leur hommage assurait que leur contribution ne serait jamais oubliée.

Le gouvernement canadien a versé 80 000 $ à l'Association nationale des anciens combattants autochtones en guise de mise de fonds initiale dans la réalisation du monument, qui sera érigé près du Monument aux Morts, au centre-ville d'Ottawa. M. Sinclair prévoit que son organisation devra recueillir environ 700 000 $ auprès des particuliers et des entreprises, afin de couvrir les coûts de construction et d'entretien de ce monument de neuf mètres. Le sénateur Nick Taylor, président du Comité de fiducie pour le projet, prêtera son concours à la campagne de financement et supervisera la reddition de comptes relativement aux fonds recueillis pour le projet.

« Je suis très honoré d'avoir l'occasion de participer à cette initiative et de contribuer à la réalisation d'un nouveau monument, dans la capitale du Canada, qui rend hommage aux anciens combattants autochtones », a indiqué le sénateur Taylor.

Le gouvernement a aussi versé une somme de 1,15 million de dollars qui permettra de constituer un fonds de bourses d'études, offertes aux étudiants indiens inscrits et non inscrits, inuits ou métis, de niveau postsecondaire et ce, en reconnaissance et en hommage aux anciens combattants autochtones. Ces bourses seront accordées aux étudiants qui poursuivent leurs études dans des disciplines qui apportent un soutien à l'autonomie gouvernementale et à l'autosuffisance économique des Autochtones. C'est la Fondation canadienne des arts autochtones qui se chargera d'administrer le fonds.

Un projet de loi ouvre la voie à une autonomie accrue

Encore aujourd'hui, lorsqu'une Première nation souhaite réparer une route dans sa collectivité, elle doit consulter le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien avant d'agir. Ce n'est là que l'un des nombreux articles désuets de la *Loi sur les Indiens*, adoptée il y a 145 ans, laquelle exige des Autochtones qu'ils obtiennent une autorisation pour entreprendre des projets que la plupart des Canadiens considèrent comme allant de soi. Toutefois, un nouveau projet de loi présenté au Parlement en décembre pourrait changer tout cela.

Le projet de loi C-79, la *Loi sur la modification facultative de l'application de la Loi sur les Indiens*, a été conçu en vue de donner aux Premières nations un pouvoir accru sur leurs affaires courantes. Il repose sur les modifications élaborées avec les Premières nations, après que plusieurs chefs aient demandé que des modifications soit apportées à la *Loi sur les Indiens*.

Si la loi est adoptée, les Premières nations auront le choix d'y adhérer ou encore de rester assujetties à la *Loi sur les Indiens*.

« La *Loi sur les Indiens* est paternaliste, dominatrice et archaïque et a grandement besoin d'être revue », a déclaré le ministre Irwin. « Notre objectif à long terme est de nous éloigner progressivement de la *Loi sur les Indiens* par la mise en oeuvre d'ententes d'autonomie gouvernementale. Mais d'ici à ce que cela se réalise, nous devons nous occuper des réalités des Premières nations. »

Le Comité parlementaire permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord tient présentement des audiences publiques sur la nouvelle mesure législative.

Les programmes-jeunesse du MAINC ouvrent de nouvelles voies

En 1996, le MAINC lançait trois programmes qui ont permis à des jeunes Autochtones d'acquérir des expériences très utiles et uniques en leur genre. À la suite de leur retentissant succès, le ministre Irwin a suggéré d'améliorer encore davantage les programmes actuels et d'en ajouter d'autres.

Par exemple, le Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations, proposé par le Ministère, favorisera la mise sur pied, par des jeunes, de leurs propres entreprises dans leur collectivité. De concert avec Entreprise autochtone Canada, qui relève d'Industrie Canada, le Ministère aidera les jeunes en accordant de petits prêts et en offrant un encadrement.

On propose aussi un programme de stages en habitation pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations vivant dans les réserves qui leur offrira une expérience professionnelle dans le domaine du logement. Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Inuits et ceux des Premières nations permettra la création d'emplois pour les jeunes chômeurs et les jeunes ne fréquentant pas l'école.

« Les nouveaux programmes seront conçus de façon à fournir aux collectivités des Premières nations et aux collectivités inuites d'autres outils en vue d'accroître les possibilités d'emploi. À cette fin, des consultations auront d'ailleurs lieu avec les dirigeants inuits et des Premières nations. Nous voulons que ces programmes soient souples afin que les collectivités puissent les modeler en fonction de leurs besoins particuliers », a déclaré le ministre Irwin.

De plus, le Ministère prévoit la poursuite et l'amélioration des trois programmes à l'intention des jeunes. Ces programmes, inaugurés en 1996, sont les suivants : le Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières nations, le Programme de camps d'été en sciences et en technologie pour les Premières nations et les Inuits, et le programme Placement carrière-été pour les étudiants inuits et des Premières nations.

En 1996, plus de 5 000 jeunes Autochtones ont bénéficié du Programme de camps d'été en sciences et en technologie et du programme Placement carrière-été. Par ailleurs, pendant l'année scolaire 1996-1997, 125 écoles secondaires des Premières nations de partout au Canada ont mis sur pied des programmes de formation en alternance, ou ont élargi ceux en place. Ces programmes permettent aux étudiants d'acquérir une précieuse expérience de travail et de reconnaître l'importance d'une bonne éducation quant aux futures possibilités d'emploi.

Tous ces programmes seront financés par l'entremise de la nouvelle Stratégie d'emploi-jeunesse de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Le MAINC recevra 50 millions de dollars, répartis sur deux ans. Ces fonds lui permettront de s'appuyer sur ses réussites du passé et de créer de nouvelles possibilités d'emploi innovatrices pour les jeunes Inuits et ceux des Premières nations.

Les jeunes Autochtones qui vivent en milieu urbain bénéficieront pour leur part d'un programme de Patrimoine Canada, Jeunesse Canada au service de la jeunesse autochtone urbaine, qui créera plus de 300 emplois d'été dans 112 centres d'amitié du pays.

Investir dans l'avenir

Édifier l'éducation au sens propre du terme

Au cours des derniers mois, de nombreuses collectivités des Premières nations dans le pays tout entier ont apporté des améliorations à leurs écoles dans les réserves. Ces améliorations auront une incidence positive sur la qualité de l'éducation offerte aux jeunes de tous âges.

Par exemple, les enfants de la Première nation de Cross Lake, dans le nord du Manitoba, n'auront plus à quitter la réserve pour fréquenter l'école. La nouvelle école Mikisew permettra de répondre aux besoins d'une population étudiante de plus en plus nombreuse. L'école accueillera 355 élèves de la 5e à la 8e année, ainsi que les élèves de la prématernelle et de la maternelle.

« La santé et l'éducation de nos enfants revêtent la plus haute importance pour notre collectivité », a affirmé le chef Sydney Garrioch. « La nouvelle école et le nouveau système d'égouts et d'approvisionnement en eau contribueront au développement intellectuel, physique et spirituel de nos enfants. »

La Première nation Dakota Tipi, située près de Portage La Prairie au Manitoba, amorcera la construction de sa nouvelle école en avril 1997. Celle-ci remplacera l'école actuelle de la réserve, soit une installation temporaire. Le nouveau bâtiment permettra d'accueillir 98 élèves de la prématernelle à la 12e année.

Au Québec, la collectivité montagnaise de La Romaine a ajouté quatre nouvelles salles de classe à son école. Celles-ci serviront à dispenser des cours d'immersion française aux jeunes Montagnais avant leur passage au niveau primaire. La Romaine est située au nord-est de Sept-Îles, sur la côte nord du Saint-Laurent.

Dans le nord-ouest de la Saskatchewan, la Première nation de Makwa Sahgaiehcan a inauguré une nouvelle école pour les élèves de la maternelle à la 12e année. « Nous sommes maintenant en mesure d'offrir à nos enfants de plus grandes possibilités de s'instruire et peut-être même d'encourager bien des gens qui ont abandonné l'école à y revenir pour terminer leurs études », a dit le chef Ray Mitsuing.

Ailleurs en Saskatchewan, la Première nation Dakota Sioux de Whitecap, près de Saskatoon, et la bande indienne de Lac La Ronge, près de La Ronge, ont également célébré l'ouverture de nouvelles écoles.

En Colombie-Britannique, on a récemment entrepris la construction d'une nouvelle école, conçue par les élèves, qui reflétera la riche histoire de la Première nation de Coldwater. La directrice de l'école, Janice Antoine, a expliqué que les écoliers avaient imaginé le concept initial d'une construction traditionnelle semi-souterraine, dite *si'stk-n*, et avaient travaillé avec l'architecte et le conseil de bande pour modifier le plan circulaire afin de réduire les coûts.

Au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, le ministre Irwin a participé à l'inauguration de la nouvelle école destinée à la Première nation d'Eskasoni. L'école s'est enrichie de 21 classes, d'un nouveau gymnase, d'une bibliothèque et d'un laboratoire d'informatique. Cette école accueille les élèves du primaire et du secondaire de premier cycle.

Une pédagogie d'avant-garde en direct

Les personnes intéressées à l'éducation des Autochtones pourront bientôt échanger leurs idées dans le cyberespace. Grâce au nouvel institut d'enseignement « virtuel » consacré à l'éducation chez les Premières nations, il sera possible de trouver, sur le réseau Internet, de l'information sur tous les sujets, des programmes d'enseignement des langues à l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux.

Le gouvernement fédéral a affecté des fonds à la mise sur pied de l'Institut d'enseignement électronique des Premières nations afin de permettre aux établissements d'enseignement autochtones de partout au pays d'échanger de l'information, d'explorer les enjeux de l'éducation et d'élaborer des projets conjoints. On croit que l'accès à cette information permettra aux éducateurs des Premières nations de perfectionner les idées déjà existantes plutôt que de mettre sur pied de nouveaux programmes.

L'institut sera créé sur le Réseau scolaire canadien. Ce dernier offre actuellement à plus de 7 000 écoles et bibliothèques de tout le pays l'accès à Internet. Dans le cadre du programme du Réseau scolaire canadien, le gouvernement fédéral aura financé le branchement de plus de 400 écoles des Premières nations d'ici la fin de la présente année scolaire.

L'autonomie gouvernementale

Transfert des compétences en matière d'éducation aux Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse

Les Mi'kmaqs ont toujours su comment éduquer leurs jeunes. Et aujourd'hui, grâce à une entente historique signée par les chefs mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse, le ministre Irwin et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Savage, les compétences en matière d'éducation sont de nouveau entre les mains des Mi'kmaqs.

« Le temps a démontré que nous, les Mi'kmaqs, étions les mieux placés pour intervenir dans ce domaine », a déclaré le chef Lindsay Marshall. « En vertu de cette entente, les pouvoirs retournent à ceux qui, à juste titre, doivent les détenir, soit les Mi'kmaqs. Un vent d'optimisme souffle sur l'avenir, nous permettant de dire adieu à cette ère et de se réjouir du début d'une ère nouvelle. »

Conformément à cette toute première entente sur le transfert des compétences en matière d'éducation, du gouvernement fédéral vers les collectivités des Premières nations, le gouvernement fédéral allouera aux Mi'kmaqs une somme de 140 millions de dollars, répartie sur cinq ans.

« Cette initiative reconnaît les pouvoirs autochtones en matière d'éducation en Nouvelle-Écosse et, en ce sens, je la crois conforme aux recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui souhaitait qu'on accorde aux Autochtones un plus grand contrôle sur leurs systèmes et leurs établissements d'enseignement », a dit le ministre Irwin. « Je suis convaincu que toutes les Premières nations du Canada se tourneront maintenant vers les Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse pour s'inspirer de leur dynamisme en la matière. »

Les programmes touchés par cette entente portent sur l'enseignement primaire et secondaire dans les réserves et sur le financement de l'enseignement postsecondaire pour les membres de la bande, qu'ils vivent dans la réserve ou à l'extérieur de celle-ci. Les fonds accordés serviront également à la gestion et à l'entretien des installations, à l'administration de la bande et aux immobilisations.

« La Nouvelle-Écosse a toujours clairement démontré son engagement à faire en sorte que l'autonomie gouvernementale ne soit pas qu'un rêve pour les peuples autochtones », a dit le premier ministre John Savage. « Cette entente historique signée aujourd'hui nous rapproche de ce rêve, car elle donne à la collectivité mi'kmaq le contrôle de son système d'éducation dans la réserve. »

Les Premières nations de l'Alberta mènent des discussions sur l'éducation

Alors que les Mi'kmaqs mettaient au point leur entente de transfert des responsabilités en matière d'éducation, les Premières nations de l'Alberta entamaient leurs propres pourparlers au sujet des négociations relatives à l'éducation.

On a réalisé des progrès remarquables lors du Sommet des chefs de l'Alberta pour ce qui est de donner aux Premières nations de cette province plus de maîtrise sur l'avenir de leurs enfants. L'entente signée entre le ministre Irwin et les membres du Sommet précise que des discussions officielles seront amorcées pour confier aux Premières nations les responsabilités en matière d'éducation.

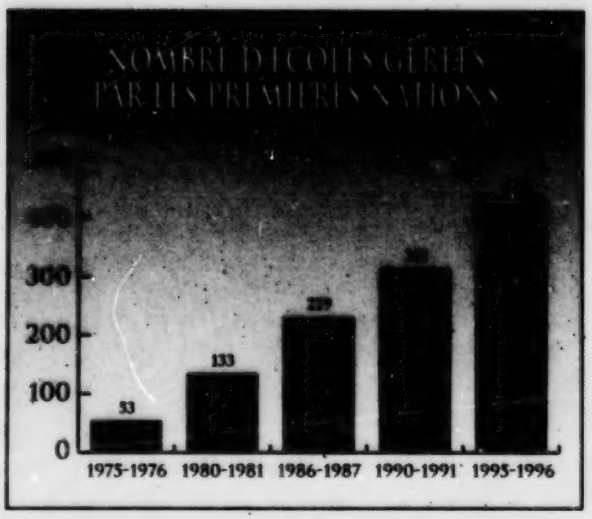

« Il est important que de telles initiatives voient le jour, car elles ont pour but de rendre enfin aux Premières nations la maîtrise de leur vie quotidienne et de celle de leurs enfants », a déclaré le ministre Irwin.

Le but des parties est d'en arriver éventuellement à une entente cadre qui déterminera les compétences et les pouvoirs des Premières nations en matière d'éducation, de la petite enfance aux études postsecondaires.

Un juge de la Saskatchewan est nommé commissaire aux traités

La Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) a accueilli avec satisfaction la nomination du juge David Arnot à titre de nouveau commissaire aux traités de la Saskatchewan. Le juge Arnot a été nommé au Bureau de la Commission des traités à la suite d'une entente historique visant à renouveler et à étendre le mandat du Bureau. Cette entente avait été signée en octobre entre la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral.

Le changement crucial dans le mandat du Bureau de la Commission des traités permettra au juge Arnot de faciliter les négociations sur l'autonomie gouvernementale. M. Arnot se penchera également, de concert avec la FNIS et le gouvernement fédéral, sur les questions pour lesquelles il existe différentes interprétations quant aux compétences et aux droits issus des traités, telles que la protection de l'enfance, l'éducation, le logement, la santé et la justice.

« Le juge Arnot a gagné le respect de tous en raison de son engagement à prôner l'égalité pour tous en matière de justice », a déclaré le chef Blaine Favel, de la FNIS. « Sa patience et ses connaissances vont nous guider dans la voie du renouvellement en matière de relations fondées sur des traités dans le prochain millénaire. »

Les revendications territoriales

Nouveaux négociateurs dans le dossier des revendications des Inuits du Labrador

Un professeur de droit de l'Université Carleton a été nommé au poste de négociateur fédéral en chef pour négocier la revendication territoriale globale de l'Association des Inuits du Labrador. M. James MacKenzie collaborera avec l'Association et le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador en vue de parvenir à un accord de principe d'ici la fin de mars 1997. Il sera assisté dans sa tâche par un professeur de sciences politiques de l'Université Carleton, Michael Whittington. M. Whittington a été nommé au poste de négociateur adjoint et de conseiller spécial du négociateur fédéral en chef.

Toutes les parties à la négociation se sont entendues sur un plan de travail conjoint. Les équipes de négociations du gouvernement fédéral et de l'Association se sont installées à St. John's pour pouvoir consacrer toute leur attention aux négociations sur la revendication.

La revendication de l'Association se fonde sur l'usage traditionnel et constant du Labrador et de ses régions extra-côtières. Des découvertes et des exploitations minières dans la baie Voisey viennent ajouter une nouvelle dimension aux négociations sur la revendication. L'Association a signé un protocole d'entente avec le Canada, la province et la Nation innue concernant le processus d'évaluation environnementale de l'exploitation minière et de l'usine de traitement de la baie Voisey.

Suivi des revendications territoriales

Voici une vue d'ensemble de quelques-unes des revendications territoriales que le Ministère est présentement en train de négocier.

Les Premières nations de la Colombie-Britannique continuent d'accomplir des progrès dans la négociation de traités modernes avec les gouvernements

Explications concernant les revendications territoriales

Les peuples indiens des quatre coins du Canada ont signé des traités avec les colons, puis avec le gouvernement canadien, avant et après la Confédération de 1867. Aucun traité n'est identique à un autre, mais chacun prévoit normalement certains droits, notamment ceux touchant les annuités, la chasse, la pêche, les terres de réserve et d'autres avantages.

Cependant, plusieurs peuples autochtones de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Ontario, du Québec et du Labrador n'ont jamais signé de traités. Les revendications globales de ces peuples sont fondées sur le concept de la continuité des droits et des titres ancestraux. Le but visé est de négocier des traités modernes qui définissent clairement et de façon durable les droits relatifs aux terres et aux ressources. Les ententes peuvent inclure des dispositions sur la pleine possession des terres, les droits garantis de chasse et de pêche, les avantages financiers et la participation à la gestion des terres, des eaux, de la faune et de l'environnement. Les ententes d'autonomie gouvernementale sont souvent négociées en même temps que les revendications territoriales globales.

Les revendications particulières découlent des revendications en vertu desquelles le gouvernement n'a pas rempli les obligations prévues dans les traités ou d'autres lois, particulièrement celles qui ont trait à la gestion des terres et d'autres biens. Les revendications fondées sur les droits fonciers issus des traités découlent pour leur part du fait que plusieurs Premières nations de l'Ouest n'ont pas reçu la totalité des terres auxquelles elles avaient droit en vertu des traités.

fédéral et provincial. Après être parvenues à des ententes cadres soulignant les sujets et la marche à suivre pour les prochaines négociations, 18 des 46 Premières nations engagées dans le processus d'établissement des traités en Colombie-Britannique en sont maintenant à négocier des ententes de principe. Les Premières nations Yekootche, Lheit Lit'en, Ts'kw'aylaxw, Klahoose, Yale et de Nanaimo, tout comme l'association responsable du traité avec le groupe Te'mexw et la bande dénée Tsay Keh, figurent au nombre des groupes ayant récemment conclu des ententes cadres.

Le public est invité à assister, en tant qu'observateur, à toutes les principales séances publiques de négociation, y compris à celles qui portent sur la signature d'une entente finale avec les Nisga'as. En mars 1996, le conseil tribal des Nisga'as a signé, avec les gouvernements fédéral et provincial, une entente de principe qui servira de base à l'établissement du premier traité moderne en Colombie-Britannique.

En Saskatchewan, de nombreuses nouvelles ententes permettent désormais aux Premières nations d'acquérir de nouvelles terres pour leurs réserves. Par exemple, la nation crie de Peter Ballantyne et la Première nation de Sweetgrass ont acquis de nouvelles terres en vertu d'une entente signée en 1992, soit l'Entente cadre sur les droits fonciers issus des traités en Saskatchewan. Cette entente règle la dette contractée auprès de 25 Premières nations de la Saskatchewan qui n'avaient pas reçu toutes les terres auxquelles elles avaient droit en vertu de leur traité respectif. Un accord spécial distinct accorde aux Premières nations signataires du Traité nº 4 environ trois hectares de terres dans le village de Fort Qu'Appelle, soit un territoire visé par le traité, où leurs membres se rencontraient traditionnellement lors de rassemblements spirituels et culturels.

À Fort Smith (T.N.-O.), le conseil tribal des Métis de South Slave ainsi que les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente cadre qui fait état des sujets à aborder ainsi que de la marche à suivre au cours des négociations. Ensemble, ils se concentreront sur les préoccupations et les intérêts des Métis de South Slave, qui ne participent pas à la revendication territoriale particulière de la région.

Le développement économique

Des Premières nations ouvrent leur propre banque

Les Autochtones comptent sur eux-mêmes. La première banque autochtone du Canada devrait ouvrir ses portes, à Saskatoon, cette année. La First Nations Bank of Canada est le fruit d'une alliance commerciale entre la Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc., une division de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS), et la Banque Toronto-Dominion (TD).

La First Nations Bank offrira une gamme complète de services bancaires, administratifs et financiers. Quatre des cinq employés seront autochtones.

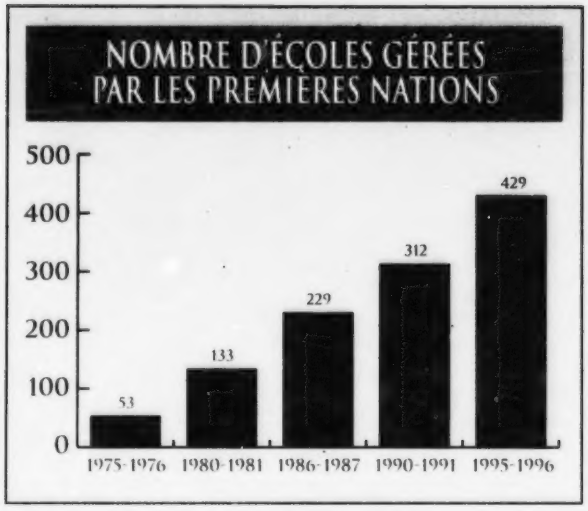

« Il est important que de telles initiatives voient le jour, car elles ont pour but de rendre enfin aux Premières nations la maîtrise de leur vie quotidienne et de celle de leurs enfants », a déclaré le ministre Irwin.

Le but des parties est d'en arriver éventuellement à une entente cadre qui déterminera les compétences et les pouvoirs des Premières nations en matière d'éducation, de la petite enfance aux études postsecondaires.

Un juge de la Saskatchewan est nommé commissaire aux traités

La Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) a accueilli avec satisfaction la nomination du juge David Arnot à titre de nouveau commissaire aux traités de la Saskatchewan. Le juge Arnot a été nommé au Bureau de la Commission des traités à la suite d'une entente historique visant à renouveler et à étendre le mandat du Bureau. Cette entente avait été signée en octobre entre la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral.

Le changement crucial dans le mandat du Bureau de la Commission des traités permettra au juge Arnot de faciliter les négociations sur l'autonomie gouvernementale. M. Arnot se penchera également, de concert avec la FNIS et le gouvernement fédéral, sur les questions pour lesquelles il existe différentes interprétations quant aux compétences et aux droits issus des traités, telles que la protection de l'enfance, l'éducation, le logement, la santé et la justice.

« Le juge Arnot a gagné le respect de tous en raison de son engagement à prôner l'égalité pour tous en matière de justice », a déclaré le chef Blaine Favel, de la FNIS. « Sa patience et ses connaissances vont nous guider dans la voie du renouvellement en matière de relations fondées sur des traités dans le prochain millénaire. »

Les revendications territoriales

Nouveaux négociateurs dans le dossier des revendications des Inuits du Labrador

Un professeur de droit de l'Université Carleton a été nommé au poste de négociateur fédéral en chef pour négocier la revendication territoriale globale de l'Association des Inuits du Labrador. M. James MacKenzie collaborera avec l'Association et le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador en vue de parvenir à un accord de principe d'ici la fin de mars 1997. Il sera assisté dans sa tâche par un professeur de sciences politiques de l'Université Carleton, Michael Whittington. M. Whittington a été nommé au poste de négociateur adjoint et de conseiller spécial du négociateur fédéral en chef.

Toutes les parties à la négociation se sont entendues sur un plan de travail conjoint. Les équipes de négociations du gouvernement fédéral et de l'Association se sont installées à St. John's pour pouvoir consacrer toute leur attention aux négociations sur la revendication.

La revendication de l'Association se fonde sur l'usage traditionnel et constant du Labrador et de ses régions extra-côtières. Des découvertes et des exploitations minières dans la baie Voisey viennent ajouter une nouvelle dimension aux négociations sur la revendication. L'Association a signé un protocole d'entente avec le Canada, la province et la Nation innue concernant le processus d'évaluation environnementale de l'exploitation minière et de l'usine de traitement de la baie Voisey.

Suivi des revendications territoriales

Voici une vue d'ensemble de quelques-unes des revendications territoriales que le Ministère est présentement en train de négocier.

Les Premières nations de la Colombie-Britannique continuent d'accomplir des progrès dans la négociation de traités modernes avec les gouvernements

Explications concernant les revendications territoriales

Les peuples indiens des quatre coins du Canada ont signé des traités avec les colons, puis avec le gouvernement canadien, avant et après la Confédération de 1867. Aucun traité n'est identique à un autre, mais chacun prévoit normalement certains droits, notamment ceux touchant les annuités, la chasse, la pêche, les terres de réserve et d'autres avantages.

Cependant, plusieurs peuples autochtones de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Ontario, du Québec et du Labrador n'ont jamais signé de traités. **Les revendications globales de ces peuples sont fondées sur le concept de la continuité des droits et des titres ancestraux.** Le but visé est de négocier des traités modernes qui définissent clairement et de façon durable les droits relatifs aux terres et aux ressources. Les ententes peuvent inclure des dispositions sur la pleine possession des terres, les droits garantis de chasse et de pêche, les avantages financiers et la participation à la gestion des terres, des eaux, de la faune et de l'environnement. Les ententes d'autonomie gouvernementale sont souvent négociées en même temps que les revendications territoriales globales.

Les **revendications particulières** découlent des revendications en vertu desquelles le gouvernement n'a pas rempli les obligations prévues dans les traités ou d'autres lois, particulièrement celles qui ont trait à la gestion des terres et d'autres biens. Les **revendications fondées sur les droits fonciers issus des traités** découlent pour leur part du fait que plusieurs Premières nations de l'Ouest n'ont pas reçu la totalité des terres auxquelles elles avaient droit en vertu des traités.

fédéral et provincial. Après être parvenues à des ententes cadres soulignant les sujets et la marche à suivre pour les prochaines négociations, 18 des 46 Premières nations engagées dans le processus d'établissement des traités en Colombie-Britannique en sont maintenant à négocier des ententes de principe. Les Premières nations Yekootche, Lheit Lit'en, Ts'kw'aylaxw, Klahoose, Yale et de Nanaimo, tout comme l'association responsable du traité avec le groupe Te'mexw et la bande dénée Tsay Keh, figurent au nombre des groupes ayant récemment conclu des ententes cadres.

Le public est invité à assister, en tant qu'observateur, à toutes les principales séances publiques de négociation, y compris à celles qui portent sur la signature d'une entente finale avec les Nisga'as. En mars 1996, le conseil tribal des Nisga'as a signé, avec les gouvernements fédéral et provincial, une entente de principe qui servira de base à l'établissement du premier traité moderne en Colombie-Britannique.

En Saskatchewan, de nombreuses nouvelles ententes permettent désormais aux Premières nations d'acquérir de nouvelles terres pour leurs réserves. Par exemple, la nation crie de Peter Ballantyne et la Première nation de Sweetgrass ont acquis de nouvelles terres en vertu d'une entente signée en 1992, soit l'Entente cadre sur les droits fonciers issus des traités en Saskatchewan. Cette entente règle la dette contractée auprès de 25 Premières nations de la Saskatchewan qui n'avaient pas reçu toutes les terres auxquelles elles avaient droit en vertu de leur traité respectif. Un accord spécial distinct accorde aux Premières nations signataires du Traité n° 4 environ trois hectares de terres dans le village de Fort Qu'Appelle, soit un territoire visé par le traité, où leurs membres se rencontraient traditionnellement lors de rassemblements spirituels et culturels.

À Fort Smith (T.N.-O.), le conseil tribal des Métis de South Slave ainsi que les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente cadre qui fait état des sujets à aborder ainsi que de la marche à suivre au cours des négociations. Ensemble, ils se concentreront sur les préoccupations et les intérêts des Métis de South Slave, qui ne participent pas à la revendication territoriale particulière de la région.

Le développement économique

Des Premières nations ouvrent leur propre banque

Les Autochtones comptent sur eux-mêmes. La première banque autochtone du Canada devrait ouvrir ses portes, à Saskatoon, cette année. La First Nations Bank of Canada est le fruit d'une alliance commerciale entre la Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc., une division de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS), et la Banque Toronto-Dominion (TD).

La First Nations Bank offrira une gamme complète de services bancaires, administratifs et financiers. Quatre des cinq employés seront autochtones.

La réussite de la banque est assurée car « il s'agit d'un établissement financier exploité selon des principes commerciaux solides, et placé sous la direction de banquiers chevronnés », a indiqué M. Richard Thomson, président de la TD.

Au cours des 10 premières années, la nouvelle banque recevra l'aide de la Banque Toronto-Dominion. Elle fonctionnera ensuite à titre d'entité distincte. Le chef de la FNIS, M. Blaine Favel, a affirmé que l'investissement dans la banque serait ouvert à toutes les Premières nations du pays.

« Le cheminement vers l'autonomie politique et vers l'autonomie gouvernementale passe directement... par le développement économique », a dit M. Favel.

Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre Irwin étaient tous deux présents au siège social de la TD, au centre-ville de Toronto, lors de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle banque à charte.

Des vêtements « cousus de fils d'or »

La Goodfish Lake Sewing and Garment Company (Goodfish) prévoit accroître ses profits grâce à son projet de fournir des vêtements aux travailleurs de la construction de la région de Fort McMurray, en Alberta. Elle appartient à la Première nation de Whitefish (Goodfish) Lake et prend de l'expansion grâce au lancement d'une nouvelle gamme de produits s'adressant au marché de la construction.

La société produit des vêtements de travail ignifuges pour l'été et l'hiver destinés à l'industrie pétrochimique. Elle offre également des services de blanchissage et de nettoyage à sec des vêtements de travail et dispose d'installations de blanchissage pour les camps de travail.

La nouvelle gamme de produits permettra d'ajouter 15 nouveaux emplois aux 25 emplois à plein temps et aux 5 emplois à mi-temps qui existent déjà à la fabrique. Presque tous les employés sont autochtones. On prévoit que cette nouveauté permettra d'accroître les ventes de 50 p. 100.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a versé une somme de 450 000 $ pour l'agrandissement de l'usine, tandis que la contribution totale de la Première nation s'élève à 230 000 $.

L'amélioration des conditions de vie

Entente de réinstallation : en marche vers le renouveau

Pour les Innus Mushuau de Davis Inlet, la réinstallation signifie l'espoir. En novembre, la collectivité a signé une entente avec le gouvernement fédéral afin de réinstaller leur collectivité à Natuashish (Little Sango Pond), dans la partie continentale du Labrador.

« L'entente de réinstallation est une réalisation marquante pour notre peuple, mais particulièrement pour les aînés qui s'évertuent depuis 30 ans à édifier un monde meilleur », a déclaré Katie Rich, l'ancienne chef des Innus Mushuau.

C'est en 1967 que le gouvernement de Terre-Neuve avait transféré les Innus Mushuau dans la collectivité insulaire de Davis Inlet. Plusieurs tragédies survenues au début des années 1990 ont attiré l'attention du Canada et de nombreux pays sur les problèmes de santé et les problèmes sociaux vécus dans la collectivité.

Les Innus Mushuau estiment que la réinstallation les aidera à revitaliser leur collectivité et à consolider leurs traditions culturelles. Natuashish se trouve plus près de leurs terrains de chasse au caribou et il était autrefois un lieu de rencontre traditionnel des Innus Mushuau.

La construction de la nouvelle collectivité se fera sur une période d'environ cinq ans. Pendant ce temps, le chantier créera des emplois et offrira de la formation, deux choses très attendues. Au cours des trois dernières années, les Innus Mushuau ont reçu une formation en construction et en divers métiers connexes qui leur permettra de participer à la reconstruction de leur nouvelle collectivité.

Une fois aménagée, la collectivité comptera environ 100 maisons, le bureau de la bande, une caserne de pompiers, un poste de police, des installations de soins de santé ainsi que des systèmes d'égouts et d'approvisionnement en eau, un quai et une piste d'atterrissage.

La sécurité avant tout : de meilleurs services publics pour les collectivités

Dans tout le pays, des travaux sont en cours afin d'améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'épuration des eaux usées dans les collectivités autochtones.

L'entente Canada-Ontario sur l'infrastructure et la rénovation domiciliaire bénéficiera d'une somme supplémentaire de 126 millions de dollars afin de permettre à 14 autres collectivités des Premières nations du nord de la province de se doter de systèmes d'égouts et d'approvisionnement en eau, et d'un réseau d'électricité.

Également en Ontario, la Première nation de Temagami réalise, au coût de 3,5 millions de dollars, un projet de canalisation visant à offrir à sa collectivité des systèmes fiables et sécuritaires d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées. Le chef de la Première nation de Temagami, M. James Twain, espère que le projet réglera certains des problèmes de santé qui touchent son peuple. « Pendant des années, le lac nous a fourni notre eau potable et c'était bon pour nous, mais il est récemment devenu pollué », a-t-il expliqué.

Au Québec, la collectivité crie de Waskaganish sera en mesure de relocaliser sa prise d'eau en amont de la rivière Rupert et de fournir à nouveau à ses résidants une eau potable. Les Premières nations de Wemotaci et de Kipawa recevront également des fonds pour améliorer leurs infrastructures.

La collectivité de la Première nation de Grand Rapids au Manitoba et la Première nation de Muskoday en Saskatchewan ont récemment complété leurs projets d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées.

Des fonds ont été accordés pour les nouveaux projets de la réserve de Grandmother's Bay, dans le nord de la Saskatchewan, de la Première nation chippewyan des Prairies, dans le nord de l'Alberta, et des collectivités de Mayo et de Pelly, au Yukon.

Une assise plus solide pour le logement chez les Premières nations

Il y a 15 ans, les conditions de vie dans plusieurs collectivités des Premières nations étaient terribles. Seule une maison sur deux dans les réserves canadiennes avait de l'eau potable et moins de la moitié des logis étaient pourvus de toilettes à chasse d'eau. Il s'agit de services essentiels que les Canadiens tiennent pour acquis. Pourtant, pendant presque tout le 20e siècle, les collectivités des Premières nations ont vécu privées de ces services fondamentaux.

La surpopulation et des conditions de vie médiocres contribuent à une variété de malaises sociaux. La mauvaise qualité du logement, nettement sous la normale, continue de nuire au sain développement des réserves indiennes et des collectivités isolées et éloignées. La situation s'améliore quelque peu : en 1981, le tiers des habitations dans les réserves comptaient plus d'une personne par pièce; en 1991, un logis sur cinq abritait plus d'une personne par pièce. Par ailleurs, les Canadiens jouissent, en moyenne, de bien meilleures conditions de vie : la moyenne nationale des habitations logeant plus d'une personne par pièce est de une sur cent.

En 1997-1998, le gouvernement fédéral consacrera environ 331 millions de dollars au logement dans les réserves (le MAINC : 219 millions de dollars et la Société candienne d'hypothèques et de logement : 112 millions de dollars).

L'an dernier, le gouvernement fédéral a puisé 140 millions de dollars à même les ressources existantes et les a redistribués pour entretenir et améliorer les logements actuels et en construire de nouveaux, sur une période de cinq ans. Cette année, 20 millions de dollars supplémentaires ont été attribués à partir des ressources existantes pour répondre aux besoins de logement d'une population croissante chez les Premières nations. En Ontario, par exemple, 20 collectivités ont élaboré des projets communautaires. Elles projettent construire plus de 900 maisons et en rénover environ 1 900. On prévoit que ces projets communautaires créeront 540 emplois dans les collectivités des Premières nations de la province. Au Québec, la Première nation de

L'entente Canada-Ontario sur l'infrastructure et la rénovation domiciliaire bénéficiera d'une somme supplémentaire de 126 millions de dollars afin de permettre à 14 autres collectivités des Premières nations du nord de la province de se doter de systèmes d'égouts et d'approvisionnement en eau, et d'un réseau d'électricité.

Également en Ontario, la Première nation de Temagami réalise, au coût de 3,5 millions de dollars, un projet de canalisation visant à offrir à sa collectivité des systèmes fiables et sécuritaires d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées. Le chef de la Première nation de Temagami, M. James Twain, espère que le projet réglera certains des problèmes de santé qui touchent son peuple. « Pendant des années, le lac nous a fourni notre eau potable et c'était bon pour nous, mais il est récemment devenu pollué », a-t-il expliqué.

Au Québec, la collectivité crie de Waskaganish sera en mesure de relocaliser sa prise d'eau en amont de la rivière Rupert et de fournir à nouveau à ses résidants une eau potable. Les Premières nations de Wemotaci et de Kipawa recevront également des fonds pour améliorer leurs infrastructures.

La collectivité de la Première nation de Grand Rapids au Manitoba et la Première nation de Muskoday en Saskatchewan ont récemment complété leurs projets d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées.

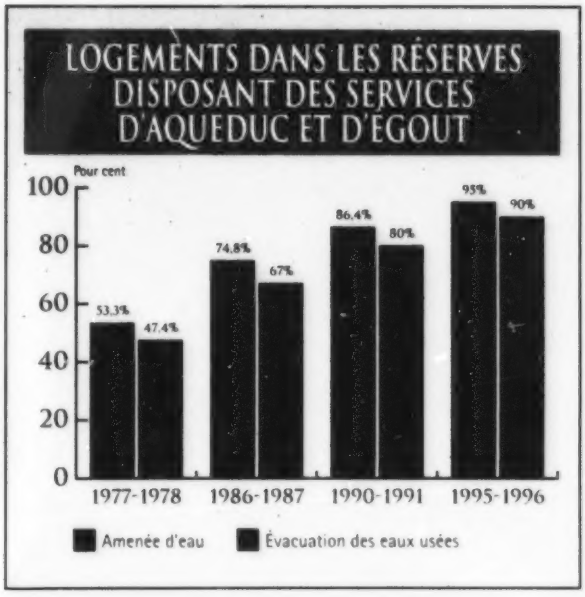

Des fonds ont été accordés pour les nouveaux projets de la réserve de Grandmother's Bay, dans le nord de la Saskatchewan, de la Première nation chippewyan des Prairies, dans le nord de l'Alberta, et des collectivités de Mayo et de Pelly, au Yukon.

Une assise plus solide pour le logement chez les Premières nations

Il y a 15 ans, les conditions de vie dans plusieurs collectivités des Premières nations étaient terribles. Seule une maison sur deux dans les réserves canadiennes avait de l'eau potable et moins de la moitié des logis étaient pourvus de toilettes à chasse d'eau. Il s'agit de services essentiels que les Canadiens tiennent pour acquis. Pourtant, pendant presque tout le 20e siècle, les collectivités des Premières nations ont vécu privées de ces services fondamentaux.

La surpopulation et des conditions de vie médiocres contribuent à une variété de malaises sociaux. La mauvaise qualité du logement, nettement sous la normale, continue de nuire au sain développement des réserves indiennes et des collectivités isolées et éloignées. La situation s'améliore quelque peu : en 1981, le tiers des habitations dans les réserves comptaient plus d'une personne par pièce; en 1991, un logis sur cinq abritait plus d'une personne par pièce. Par ailleurs, les Canadiens jouissent, en moyenne, de bien meilleures conditions de vie : la moyenne nationale des habitations logeant plus d'une personne par pièce est de une sur cent.

En 1997-1998, le gouvernement fédéral consacrera environ 331 millions de dollars au logement dans les réserves (le MAINC : 219 millions de dollars et la Société candienne d'hypothèques et de logement : 112 millions de dollars).

L'an dernier, le gouvernement fédéral a puisé 140 millions de dollars à même les ressources existantes et les a redistribués pour entretenir et améliorer les logements actuels et en construire de nouveaux, sur une période de cinq ans. Cette année, 20 millions de dollars supplémentaires ont été attribués à partir des ressources existantes pour répondre aux besoins de logement d'une population croissante chez les Premières nations. En Ontario, par exemple, 20 collectivités ont élaboré des projets communautaires. Elles projettent construire plus de 900 maisons et en rénover environ 1 900. On prévoit que ces projets communautaires créeront 540 emplois dans les collectivités des Premières nations de la province. Au Québec, la Première nation de

Wemotaci, au nord de Trois-Rivières, recevra des fonds supplémentaires pour réaliser son plan de cinq ans visant à construire 60 maisons et à en rénover 52 autres.

Opération dépollution

Après deux ans de travail acharné, on a redonné à un site contaminé aux BPC près d'Iqaluit sa beauté originale. Avant ce projet de nettoyage de 6 millions de dollars, il s'agissait d'une ancienne base militaire américaine désaffectée, appelée Upper Base. Grâce aux efforts collectifs du gouvernement fédéral, des organisations autochtones, des scientifiques, des entrepreneurs du Nord et des résidants d'Iqaluit, ces derniers peuvent à nouveau jouir librement d'un environnement sain et apprécier la vue des collines et de la végétation arctique.

Il fut un temps où Upper Base, situé approximativement à 3,5 kilomètres au nord d'Iqaluit, sur l'île de Baffin, était un complexe tentaculaire. La base militaire avait été construite dans les années 1950 à titre de composante du système de surveillance radar de l'Amérique du Nord. Elle a été abandonnée en 1974, et le site s'est graduellement détérioré avec le temps. En 1994, des scientifiques qui s'y étaient présentés pour mener une évaluation environnementale approfondie ont conclu qu'il était l'un des sites les plus fortement contaminés du Nord.

Le nettoyage s'est traduit par l'enlèvement des sols contaminés aux BPC, l'enlèvement et l'évacuation de l'amiante, la démolition des édifices et la construction d'une décharge pour l'élimination des déchets et de l'amiante. La main-d'oeuvre locale a été formée pour travailler au projet. Le nettoyage s'est fait conformément à la Stratégie pour l'environnement arctique du gouvernement fédéral.

Entre-temps, dans le nord de la Saskatchewan, le gouvernement fédéral s'affaire à nettoyer les terres contaminées de Pelican Narrows et de la réserve de la Première nation de Fond-du-Lac. Le sol y a été contaminé par des hydrocarbures, à la suite de la mauvaise manutention de carburant durant de nombreuses années. La terre nettoyée à Pelican Narrows est une terre de la Couronne choisie par la Première nation de Peter Ballantyne en vertu de droits fonciers issus de traités.

Au Yukon, une nouvelle loi adoptée par le gouvernement fédéral garantira pour la première fois la protection de l'environnement dans les lois régissant l'industrie minière. La nouvelle loi établit un système d'approbation des activités, qu'il s'agisse de perturbations environnementales mineures ou de répercussions environnementales importantes.

Le développement du Nord

Des progrès réalisés dans les connaissances sur le pergélisol

Un professeur en génie qui a fait oeuvre de pionnier a reçu le Prix de la recherche scientifique sur le Nord. M. Branko Ladanyi, de l'Université de Montréal, a mérité ce prix pour ses 25 années de recherche sur le sol et l'organisation des structures dans le Nord.

M. Ladanyi, cofondateur du Centre d'ingénierie nordique de l'École polytechnique, a notamment mené une recherche dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, tout comme dans le nord de Terre-Neuve, du Québec et du Manitoba. Cette étude a permis d'améliorer les méthodes d'investigation sur place des sols gelés et de la glace et de perfectionner la conception des ouvrages de génie civil.

Une telle recherche revêt une importance capitale pour assurer une construction appropriée dans les régions de pergélisol, où le sol est gelé en permanence et où la chaleur qui se dégage des bâtiments peut faire dégeler la terre et glisser les bâtiments.

Les méthodes élaborées par M. Ladanyi sont non seulement utilisées au Canada, mais aussi aux États-Unis, en Scandinavie, en Russie et en Chine.

Le Prix de la recherche scientifique sur le Nord est remis annuellement. Il s'agit en fait d'une médaille commémorative et d'une bourse de 4 500 $.

Formation des futurs gestionnaires du Nunavut

Nicole Campaugh, de Rankin Inlet, et Patrick Tagoona, d'Iqaluit, figurent parmi les personnes qui joueront vraisemblablement un rôle dans l'administration du nouveau territoire du Nunavut. Ils font tous les deux partie d'un groupe de neuf stagiaires prenant part à un programme triennal à l'échelle du pays. Ce programme aidera à former des gestionnaires inuits pour le nouveau territoire qui sera créé en 1999, à partir de la portion à l'est des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Dans le cadre de ce programme, Nicole Campaugh et Patrick Tagoona participent à la première de trois affectations de 10 mois avec des cadres supérieurs du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les stagiaires y développeront les habiletés requises dans les secteurs clés de la fonction publique tels que les finances, les ressources humaines, les politiques et la gestion de projet.

Entre leurs affectations, les stagiaires suivront des cours de gestion de deux semaines à l'Arctic College du Nunavut, à Rankin Inlet.

Il ne s'agit là que d'une des nombreuses initiatives élaborées pour accroître le nombre d'Inuits prêts à combler les possibilités d'emploi dans le nouveau territoire du Nunavut. Par exemple, le MAINC a aussi créé et financé six nouveaux postes de stagiaires au bureau régional du Ministère dans les T.N.-O. à l'intention des Inuits du Nunavut.

Dans le cadre d'une autre initiative, en septembre 1996, le gouvernement fédéral, le gouvernement des T.N.-O. et la Nunavut Tunngavik Inc. annonçaient la stratégie unifiée pour le développement des ressources humaines au Nunavut. Cette stratégie, prévue sur quatre ans, rassemble les programmes d'enseignement et de formation et présente de nouvelles initiatives.

Des pouvoirs accrus pour les Premières nations dans la gestion de leurs terres

Deux projets de loi déposés à la Chambre des communes donneraient aux Autochtones des pouvoirs accrus dans la gestion de leurs terres et de leurs ressources.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet de loi C-80, la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, permettrait aux Autochtones et aux résidants du Nord d'intervenir plus activement dans les décisions touchant leurs terres. Cette loi prévoit l'établissement de conseils de gestion afin de coordonner les évaluations environnementales et la réglementation des terres et des eaux dans la vallée du Mackenzie. Ces conseils, dont la moitié des membres seraient choisis par les Premières nations, seraient constitués en vertu des ententes sur les revendications territoriales des Gwich'ins et du Sahtu.

Le projet de loi C-75, la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*, accorderait à 14 Premières nations du pays le contrôle, à l'échelle locale, de la gestion de leurs terres. Il permettrait aux Premières nations, telle la Première nation de Squamish, en Colombie- Britannique, de se soustraire aux articles de la *Loi sur les Indiens* qui ont trait à la gestion des terres et d'établir leurs propres régimes de gestion des terres et des ressources.

« Pour ces 14 Premières nations, il s'agit d'un pas important vers la pleine autonomie gouvernementale et vers l'abandon de la *Loi sur les Indiens* », a déclaré le ministre Irwin.

Une constitution pour un nouveau territoire

Des consultations publiques se tiennent actuellement à propos d'une nouvelle constitution pour l'ouest des Territoires du Nord-Ouest. En 1999, les T.N.-O. seront divisés en deux entités : la partie est deviendra le nouveau territoire du Nunavut et l'autre partie deviendra l'ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Actuellement, la totalité des T.N.-O. est administrée en vertu de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*. Le Nunavut sera régi par la *Loi sur le Nunavut*. Une ébauche du projet de constitution pour l'ouest des T.N.-O. a été préparée pour stimuler le débat public sur la question d'une nouvelle constitution.

« Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour les résidants du Nord de redéfinir l'ouest des Territoires du Nord-Ouest et d'élaborer une nouvelle constitution qui sera adaptée à leurs aspirations et à leurs besoins particuliers », a dit le ministre Irwin.

Formation d'une nouvelle Première nation dans les T.N.-O.

Selon le chef Joseph Judas, le fait d'obtenir le statut de bande constitue un succès immense pour la centaine de résidants de la collectivité de Snare Lake (Wekweti), dans les T.N.-O. La nouvelle bande vit à 195 kilomètres à vol d'oiseau au nord de Yellowknife.

« La constitution, en vertu du Traité nº 11, de la Première nation Dechi Laot'i en tant que partenaire à part entière de la nation des Dogribs confirme qu'elle occupe une place égale dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales », a affirmé le chef Judas.

Une mine de diamants obtient le feu vert du gouvernement

La première mine de diamants du Canada a franchi une autre étape la rapprochant de sa mise en activité. La BHP Diamonds Inc. a reçu l'appui total des

gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest pour procéder à la construction de sa mine, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, dans la région de Lac-de-Gras, située au nord de Yellowknife, dans les T.N.-O. La BHP a obtenu l'approbation du Comité d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, ainsi que les principaux permis nécessaires à l'amorce des travaux de construction.

La BHP, le gouvernement fédéral et celui des T.N.-O. ont signé une entente environnementale visant la protection de l'environnement unique de l'Arctique. Ils ont aussi convenu de la mise sur pied d'un organisme indépendant de surveillance environnementale. On travaille également à la réalisation, d'ici 1998, d'une stratégie portant sur une zone protégée.

La BHP et les principaux groupes autochtones touchés par la mise en activité de la mine ont aussi conclu un certain nombre d'accords d'indemnisation et de partage des bénéfices. L'entreprise s'est engagée à favoriser l'embauche et la formation sur place d'Autochtones afin d'aider le plus possible le marché de l'emploi autochtone.

On s'attend à ce qu'environ 1 000 emplois soient créés durant l'étape de construction, d'une durée de deux ans, et que près de 830 soient maintenus à longueur d'année pendant les 25 ans que durera le projet. On estime également qu'environ 640 emplois indirects découleront du projet. À elle seule, l'exploitation de la mine devrait réduire le taux de chômage d'environ 10 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest, injecter environ 39 millions de dollars par année dans l'économie territoriale et augmenter le produit national brut du Canada d'environ 6 milliards de dollars.

Coopération circumpolaire

Le Canada et le Groenland se sont engagés à accroître les échanges commerciaux et culturels. Cet engagement est survenu à la suite de rencontres, à Nuuk, du premier ministre du Groenland, Lars Emil Johansen, et des membres de son gouvernement autonome, avec des dirigeants politiques et des chefs d'entreprises du Nord canadien.

Des initiatives sont prévues pour resserrer les liens économiques, culturels et autres, entre le Groenland, le futur gouvernement du Nunavut ainsi que les Inuits du Nunavut et du Nunavik dans le Nord québécois. Elles porteront entre autres sur l'échange d'information concernant l'expérience d'un gouvernement autonome au Groenland et l'application de cette expérience à la planification et à l'établissement du Nunavut et du Nunavik. D'autres porteront sur une collaboration accrue en matière d'affaires circumpolaires, notamment dans les dossiers sur l'environnement et le piégeage des animaux à fourrure.

Résultats de l'étude géologique au Yukon

L'industrie minière rapporte énormément à l'économie du Yukon :

- L'exploration et la mise en valeur des mines ont injecté une somme record de 110 millions de dollars dans l'économie du Yukon en 1996.
- De tout l'argent investi dans l'industrie minière du Yukon, la moitié a été dépensée pour l'exploration et l'autre pour la mise en valeur, ce qui laisse supposer que cette industrie continuera de croître dans un avenir prochain.
- Cinq nouveaux projets miniers actuellement au stade de l'étude de faisabilité pourraient créer, au total, 700 nouveaux emplois.
- La production minière du Yukon, en 1996, s'élevait approximativement à un demi-milliard de dollars.
- En 1996, deux nouvelles mines ont entrepris leurs activités; le secteur minier a permis de créer 220 nouveaux emplois et près de 20 000 nouvelles concessions minières ont été jalonnées.

gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest pour procéder à la construction de sa mine, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, dans la région de Lac-de-Gras, située au nord de Yellowknife, dans les T.N.-O. La BHP a obtenu l'approbation du Comité d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, ainsi que les principaux permis nécessaires à l'amorce des travaux de construction.

La BHP, le gouvernement fédéral et celui des T.N.-O. ont signé une entente environnementale visant la protection de l'environnement unique de l'Arctique. Ils ont aussi convenu de la mise sur pied d'un organisme indépendant de surveillance environnementale. On travaille également à la réalisation, d'ici 1998, d'une stratégie portant sur une zone protégée.

La BHP et les principaux groupes autochtones touchés par la mise en activité de la mine ont aussi conclu un certain nombre d'accords d'indemnisation et de partage des bénéfices. L'entreprise s'est engagée à favoriser l'embauche et la formation sur place d'Autochtones afin d'aider le plus possible le marché de l'emploi autochtone.

On s'attend à ce qu'environ 1 000 emplois soient créés durant l'étape de construction, d'une durée de deux ans, et que près de 830 soient maintenus à longueur d'année pendant les 25 ans que durera le projet. On estime également qu'environ 640 emplois indirects découleront du projet. À elle seule, l'exploitation de la mine devrait réduire le taux de chômage d'environ 10 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest, injecter environ 39 millions de dollars par année dans l'économie territoriale et augmenter le produit national brut du Canada d'environ 6 milliards de dollars.

Coopération circumpolaire

Le Canada et le Groenland se sont engagés à accroître les échanges commerciaux et culturels. Cet engagement est survenu à la suite de rencontres, à Nuuk, du premier ministre du Groenland, Lars Emil Johansen, et des membres de son gouvernement autonome, avec des dirigeants politiques et des chefs d'entreprises du Nord canadien.

Des initiatives sont prévues pour resserrer les liens économiques, culturels et autres, entre le Groenland, le futur gouvernement du Nunavut ainsi que les Inuits du Nunavut et du Nunavik dans le Nord québécois. Elles porteront entre autres sur l'échange d'information concernant l'expérience d'un gouvernement autonome au Groenland et l'application de cette expérience à la planification et à l'établissement du Nunavut et du Nunavik. D'autres porteront sur une collaboration accrue en matière d'affaires circumpolaires, notamment dans les dossiers sur l'environnement et le piégeage des animaux à fourrure.

Résultats de l'étude géologique au Yukon

L'industrie minière rapporte énormément à l'économie du Yukon :

- L'exploration et la mise en valeur des mines ont injecté une somme record de 110 millions de dollars dans l'économie du Yukon en 1996.
- De tout l'argent investi dans l'industrie minière du Yukon, la moitié a été dépensée pour l'exploration et l'autre pour la mise en valeur, ce qui laisse supposer que cette industrie continuera de croître dans un avenir prochain.
- Cinq nouveaux projets miniers actuellement au stade de l'étude de faisabilité pourraient créer, au total, 700 nouveaux emplois.
- La production minière du Yukon, en 1996, s'élevait approximativement à un demi-milliard de dollars.
- En 1996, deux nouvelles mines ont entrepris leurs activités; le secteur minier a permis de créer 220 nouveaux emplois et près de 20 000 nouvelles concessions minières ont été jalonnées.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Région de la
capitale nationale : (819) 997-0380 ou par téléc. : (819) 953-3017
Territoire du Yukon : (403) 667-3146 ou par téléc. : (403) 667-4319
Territoires du Nord-Ouest : (403) 669-2576 ou par téléc. : (403) 669-2715
Colombie-Britannique : (604) 666-7891 ou par téléc. : (604) 666-1210
Bureau fédéral de négociation
des traités (BFNT) : 1 800 665-9320 ou par téléc. : (604) 775-7149
Alberta : (403) 495-2840 ou par téléc. : (403) 495-3228
Saskatchewan : (306) 780-5945 ou par téléc. : (306) 780-8263
Manitoba : (204) 983-4692 ou par téléc. : (204) 983-7820
Ontario : (416) 973-7054 ou par téléc. : (416) 973-3421
Québec : (418) 648-7551 ou par téléc. : (418) 648-4040
Atlantique : (902) 661-6233 ou par téléc. : (902) 661-6237

ou par courrier électronique : InfoPubs@inac.gc.ca
Adresse internet : http://www.inac.gc.ca

Publié avec l'autorisation de Ronald A. Irwin, c.p. député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.
Ottawa, 1997.

QS-6104-000-BB-A4
Catalogue nº R32-156/1997
ASBN 0-662-6281-8

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux du Canada